

L'Algérie confirme son dynamisme et son attractivité : les entrées de capitaux étrangers s'accroissent **P2**



Ajustements volontaires de production
L'Opep+ ouvre légèrement les vannes **P4**

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Lundi 6 avril 2026 / N° 1313 / PRIX 20 DA

Réunion du Conseil des ministres **LES PRINCIPALES ORIENTATIONS DU PRÉSIDENT TEBBOUNE**

Le président Tebboune a présidé hier une réunion du Conseil des ministres consacrée à l'examen de plusieurs dossiers touchant à l'agriculture, à l'eau, au secteur minier et au rapatriement des fonds détournés. **P16**



AGRODIV RENFORCE SES CAPACITÉS : DE NOUVELLES LIGNES DE PRODUCTION BIENTÔT LANCÉES

P5



Transparence financières
**L'ALGÉRIE REDOUBLE
D'EFFORTS POUR SORTIR
DE LA LISTE GRISE DU GAFI**

P3

Une « vaine agression » contre l'Algérie
Le MAE réagit aux propos du procureur français anti-terroriste

Les propos tenus par le procureur français anti-terroriste à Franceinfo ne constituent qu'une « vaine agression contre l'Algérie », souligne une source autorisée du ministère des Affaires étrangères. **P4**



Des spécialistes en parlent Start-up et micro- entreprises, moteurs de la transition énergétique

En marge de la deuxième édition du Builders Confluence, qui a débuté samedi à l'ESHRA d'Aïn Bénian, à Alger, et se poursuit jusqu'à aujourd'hui, le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a mis en lumière le rôle stratégique de l'innovation dans la transformation du secteur du bâtiment. Il a appelé à « l'émergence d'un nouveau modèle fondé sur la maîtrise technologique et l'efficacité énergétique ». S'adressant à un public composé d'experts, d'architectes et de professionnels du secteur, le ministre a exprimé « sa fierté de participer à cette deuxième édition dédiée au bâtiment », saluant une initiative qui, selon lui, permet « d'écouter les experts, de bénéficier de leurs expériences et de réfléchir ensemble à leur contribution à l'édification du pays ». Face aux mutations mondiales, Noureddine Ouadah a souligné l'importance des défis énergétiques actuels. « Aujourd'hui, nous faisons face à de grands défis à l'échelle mondiale, en particulier dans le domaine de l'énergie. L'Algérie a besoin d'un nouveau modèle de consommation énergétique dans le bâtiment et, plus largement, dans notre vie quotidienne », a-t-il précisé. Dans ce contexte, le ministre a mis en avant le rôle croissant des start-up et des micro-entreprises algériennes, véritables leviers pour accompagner cette transition. « Les start-up et les micro-entreprises disposent aujourd'hui des capacités, des technologies et du savoir-faire nécessaires pour soutenir les efforts de l'État vers ce nouveau modèle », a-t-il expliqué, soulignant la dynamique nationale portée par l'innovation. Le forum a également été l'occasion de valoriser la convergence entre différents secteurs, où « l'innovation rencontre le bâtiment, l'ingénierie et les nouveaux matériaux de construction ». Noureddine Ouadah a insisté sur l'émergence d'un écosystème entrepreneurial porté par la jeunesse et les compétences locales. Il a salué l'évolution des micro-entreprises, souvent nées de dispositifs publics d'appui, en véritables acteurs capables de participer à des événements de grande envergure. Le ministre a également évoqué le rôle du statut d'auto-entrepreneur, qui permet aujourd'hui à « des dizaines de milliers d'experts et de jeunes d'exercer individuellement et de contribuer activement à la construction de cette nouvelle économie ». Les micro-entreprises, a-t-il rappelé, se distinguent par leur maîtrise des technologies et sont devenues de véritables facilitateurs techniques de l'État dans le cadre de la grande transformation énergétique du pays. Elles développent des solutions intelligentes visant à « réduire le gaspillage énergétique et promouvoir l'utilisation des énergies alternatives ». Noureddine Ouadah a également salué le succès des micro-entreprises soutenues par des dispositifs tels que NESDA et le microcrédit, les qualifiant de « piliers de l'économie nationale ». Le passage de ces projets à de véritables institutions capables d'accompagner de grandes opérations économiques illustre, selon lui, « le succès de la stratégie nationale de soutien à la jeunesse ». Enfin, le ministre a mis en avant le rôle des entrepreneurs individuels, des dizaines de milliers de jeunes et d'experts innovants, qui participent activement à la construction d'une Algérie nouvelle, fondée sur la connaissance, la technologie et l'innovation durable. Ces acteurs, en apportant leur expertise, contribuent à la consolidation d'un écosystème entrepreneurial moderne et performant. Placée sous le haut patronage du ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, cette deuxième édition du Builders Confluence se veut un espace d'échanges et de réflexion autour des grandes mutations du secteur du bâtiment.

L'ALGÉRIE CONFIRME SON DYNAMISME ET SON ATTRACTIVITÉ Les entrées de capitaux étrangers s'accélèrent

Avec 21 087 projets d'investissement à fin mars, pour un montant total de 67 milliards de dollars et plus de 520 000 emplois à la clé, le pays confirme son attractivité. Cette progression résulte de réformes structurelles et d'une meilleure organisation du foncier, renforçant la confiance des investisseurs nationaux et étrangers.

À fin mars dernier, l'Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement (AAPI) a enregistré 21 087 projets d'investissement, pour un montant global de 8 945,8 milliards de dinars, soit près de 67 milliards de dollars, ce qui représente plus de 520 000 emplois à la clé. Au-delà des chiffres, cette progression traduit une dynamique profonde : un intérêt croissant des investisseurs, en particulier étrangers, et l'émergence de nouvelles stratégies pour mieux structurer et orienter les flux d'investissement. Cette tendance reflète un regain d'attractivité de l'économie nationale. Grâce à des réformes foncières, à la simplification des procédures et à l'amélioration du climat des affaires, l'Algérie amorce un nouveau cycle économique, avec l'ambition de transformer ce potentiel en projets concrets et réalisations tangibles. À fin mars, 337 projets impliquant des partenaires internationaux ont été recensés, pour un montant total de 1 385 milliards de dinars (plus de 10 milliards de dollars), générant près de 45 000 emplois di-



rects. Majoritairement concentrés dans le secteur industriel, ces projets confirment le repositionnement de l'Algérie comme destination crédible pour les capitaux étrangers, notamment dans les segments à forte valeur ajoutée. L'agence a adopté une nouvelle approche pour structurer le flux des investissements et mieux l'orienter vers les priorités nationales. Cette orientation privilégie les projets à fort impact, notamment en matière de substitution aux importations, d'intégration industrielle et de transfert technologique. Malgré cette dynamique encourageante, certains obstacles subsistent, le premier étant la disponibilité du foncier économique. Dans les wilayas à forte attractivité telles qu'Alger, Tipaza, Blida ou Boumerdès, l'accès aux terrains reste un frein majeur. Dans certaines régions, l'offre foncière est quasi inexistante. Pour y remédier, les pouvoirs publics ont entrepris une réorganisation de la gestion du foncier, fondée sur la distinction entre aménagement des zones et attribution des terrains, avec la création d'agences

spécialisées. Cette réforme est essentielle pour rationaliser l'accès au foncier et garantir une allocation conforme aux priorités économiques de l'État. Parallèlement, l'AAPI s'efforce de rééquilibrer la carte de l'investissement, en orientant les projets vers des wilayas disposant de réserves foncières, comme Oran, Mostaganem, Ouargla ou Tamanrasset.

Outre le foncier, d'autres contraintes persistent, notamment le financement et les procédures administratives. Les investisseurs signalent des délais de traitement des crédits, leur coût et la complexité des autorisations. Dans ce contexte, la mise en place prochaine du guichet unique de l'investissement est perçue comme un tournant, en centralisant les procédures et en réduisant les délais. Les 21 087 projets enregistrés à fin mars ne se résument pas à des statistiques : ils illustrent une mutation progressive du modèle économique national, où l'investissement, et particulièrement l'investissement international, est appelé à jouer un rôle moteur. **Y. R.**

LA BAD SOULIGNE LA SOLIDITÉ DES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE NATIONALE Inflation maîtrisée et stabilité des prix, l'une des meilleures performances d'Afrique

La Banque Africaine de Développement (BAD) a publié le rapport « Performance et perspectives macroéconomiques de l'Afrique 2026 ». La banque classe l'Algérie parmi les économies africaines solides, avec une croissance estimée à 3,3 % en 2025, projetée à 3,9 % en 2026 et à 4 % en 2027, soutenue par les investissements pétroliers, les dépenses publiques et la consommation des ménages. Selon ce rapport, ce redressement repose essentiellement sur les investissements de la compagnie pétrolière nationale qui, en collaboration avec des partenaires étrangers, modernise et déploie ses réseaux de production d'hydrocarbures. À cela s'ajoutent des investissements publics massifs dans les infrastructures sociales et une hausse soutenue de la consommation des ménages. En matière de

maîtrise de l'inflation, l'Algérie se distingue par l'une des meilleures performances du continent. Les prévisions tablent sur un taux moyen de 2,8 % sur la période 2026-2027, un niveau parmi les plus bas d'Afrique, témoignant de l'efficacité de la politique monétaire et de la solide stabilité des prix intérieurs.

S'agissant des réserves de change, l'Algérie affiche une solidité remarquable avec une couverture de 15,8 mois d'importations. Selon la même source, cette performance place le pays au premier rang de la région nord-africaine et parmi les économies les plus résilientes du continent. Cependant, le déficit budgétaire de l'Algérie, estimé à 14,4 % du PIB en 2025, devrait atteindre 14,5 % en 2026 avant d'amorcer un léger repli à 14,0 % en 2027. La BAD explique ce creusement

par la faiblesse de la production d'hydrocarbures, parallèlement à une hausse des importations stimulée par l'investissement et les dépenses publiques. Par ailleurs, le solde du compte courant est projeté à un niveau moyen de -2,9 % du PIB sur la période 2026-2027.

En ce qui concerne le continent, le rapport souligne la résilience de l'Afrique malgré un contexte mondial difficile. Selon la BAD, le continent a enregistré en 2025 une croissance de 4,2 %, supérieure à la moyenne mondiale, portée par l'Afrique de l'Est et par 22 pays ayant dépassé 5 % de croissance. Pour soutenir cette dynamique de croissance, la BAD a appelé au renforcement des marchés financiers locaux, à la numérisation fiscale et à la mobilisation des ressources intérieures. **M. ka**

Marchés énergétiques africains

L'ARH et l'APPO lancent un forum pour les régulateurs

L'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH) et l'Organisation des pays africains producteurs de pétrole (APPO) ont discuté du lancement d'une initiative visant à créer un forum regroupant les autorités de régulation du secteur des hydrocarbures à l'échelle du continent africain. Selon un communiqué de l'ARH publié hier, cette question a été abordée lors d'une rencontre tenue début avril

entre le président de l'Autorité, Amine Remini, et le secrétaire général de l'APPO, Farid Ghazali. Les échanges ont porté sur plusieurs sujets d'intérêt commun, en particulier les missions et l'expertise de l'ARH en matière de régulation et de contrôle des activités liées aux hydrocarbures. À cette occasion, le secrétaire général de l'APPO a présenté un exposé global sur les enjeux et les défis auxquels sont

confrontés les marchés énergétiques, notamment en Afrique. Les discussions se sont concentrées sur le projet de création imminente d'un « forum des régulateurs africains ». Le président de l'ARH a salué cette initiative, soulignant qu'elle vise essentiellement à harmoniser les cadres réglementaires et à promouvoir les meilleures pratiques dans le domaine des hydrocarbures. **R. E.**

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdolkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.rcgic@anep.com.dz
Programation.rcgic@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

TRANSPARENCE FINANCIÈRES

L'Algérie redouble d'efforts pour sortir de la liste grise du GAFI

Le pays renforce ses dispositifs de transparence financière et de contrôle des flux afin d'accélérer sa sortie de la liste grise du GAFI. À travers des réformes ciblées, des actions de sensibilisation et un encadrement accru des acteurs économiques et associatifs, il entend consolider les mécanismes de lutte contre le blanchiment d'argent.

PAR NASSIM T

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, sous la conduite de Saïd Sayoud, a organisé une session de formation au profit des associations et organisations à but non lucratif, dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du Groupe d'action financière. Encadrée par l'autorité de tutelle et de contrôle des associations relevant du ministère, cette initiative vise à accompagner le secteur associatif dans son adaptation aux exigences liées à la transparence financière et à la prévention des risques. Elle s'inscrit dans la démarche engagée par les pouvoirs publics pour renforcer les dispositifs de contrôle et améliorer la conformité aux standards internationaux. Cette session a concerné en priorité des associations identifiées comme étant exposées à des risques élevés, notamment les associations caritatives, celles à caractère religieux ainsi que certaines institutions. Des représentants de branches d'organisations internationales non gouvernementales classées à faible risque ont également pris part à cette formation. Selon un communiqué du ministère de l'Intérieur, l'objectif est de mieux faire connaître aux responsables associatifs leurs obligations en matière de vigilance. Les axes abordés portent notamment sur l'amélioration de la gouvernance, la compréhension des risques, le renforcement des actions de sensibilisation et de formation, ainsi que la déclaration du bénéficiaire effectif. La formation a également mis l'accent sur les mécanismes de contrôle interne et externe. Cette démarche intervient dans un contexte



marqué par le renforcement des mesures de contrôle financier et de sécurisation des transactions, en lien avec la lutte contre les différentes formes de criminalité économique. Les autorités publiques ont engagé, à cet effet, plusieurs actions visant à consolider les dispositifs de prévention et de détection. Par ailleurs, ces efforts s'inscrivent dans la perspective d'une sortie de l'Algérie de la « liste grise » du GAFI, où elle est inscrite depuis le 25 octobre 2024. Dans son évaluation rendue publique en février dernier, l'instance internationale a relevé des avancées dans la mise en œuvre du plan d'action relatif à la lutte contre le blanchi-

ment d'argent et le financement du terrorisme. Le GAFI a notamment souligné l'amélioration de la supervision fondée sur les risques dans des secteurs jugés sensibles, tels que les banques, les avocats et les notaires, à travers l'adoption de nouvelles procédures, l'élaboration d'évaluations des risques et la mise en place de lignes directrices de contrôle, accompagnées de sanctions plus efficaces. Créé en 1989 à l'initiative du G7, le GAFI élabore et promeut des normes internationales destinées à lutter contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive. ■

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ÉCONOMIQUE

Convention de coopération entre la DGSN et la DGI

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé, hier, la cérémonie de signature d'une convention de coopération entre la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) et la Direction générale des Impôts (DGI), selon un communiqué du ministère. La rencontre s'est déroulée en présence du ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, ainsi que du directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui. Elle marque une nouvelle étape dans le renforcement des mécanismes de coopération entre les institutions de l'État. Cette convention vise principalement à améliorer l'échange d'informations entre les deux administrations et à consolider les efforts conjoints dans la lutte contre la criminalité organisée, en particulier les infractions à caractère économique et financier. À travers cet accord, les pouvoirs publics entendent « renforcer » l'efficacité des interventions sur le terrain et mieux coordonner les actions de prévention et de répression. Le texte prévoit, en effet, la mise en place de cadres de collaboration permettant une circulation plus fluide des données, dans le respect



des prérogatives de chaque institution. Cette démarche s'inscrit dans une stratégie globale visant à adapter les dispositifs de lutte contre les nouvelles formes de criminalité, souvent liées à des réseaux structurés et à des montages financiers complexes. Dans son allocution, le ministre de l'Intérieur a souligné que cette convention constitue « une étape qualitative »

dans le processus de modernisation de l'action publique. Il a mis en avant la volonté commune de renforcer la coordination entre les différents organismes de l'État, afin de faire face de manière plus efficace aux défis posés par la criminalité économique. Saïd Sayoud a, par ailleurs, salué les efforts engagés par les pouvoirs publics dans ce domaine, rappelant que la protection de l'économie nationale et la promotion de la transparence figurent parmi les priorités des autorités. Il a insisté sur la nécessité de consolider ces acquis à travers des mécanismes de coopération renforcés et durables. À travers cette initiative, les institutions concernées confirment leur engagement à intensifier la lutte contre les atteintes à l'économie nationale, en s'appuyant sur une approche coordonnée et des outils adaptés aux exigences actuelles.

N. T.

Éditorial L'EXPRESS

DE BONNES PRATIQUES

PAR BOUALEM B

L'Algérie est sur le point de tourner une page décisive. Après avoir été placée sur la liste grise du Groupe d'action financière (GAFI) le 25 octobre 2024, elle s'apprête à en sortir dans les prochaines semaines, grâce à des progrès jugés tangibles par l'organisme international lui-même. Ce n'est pas tombé du ciel. C'est le fruit d'une mobilisation méthodique et coordonnée des plus hautes institutions de l'État. Deux initiatives récentes illustrent parfaitement cette détermination. D'abord, la session de formation organisée par l'autorité de surveillance et de réglementation des associations et des organisations à but non lucratif, sur instruction directe du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud. Destinée aux responsables d'associations à haut risque (organisations caritatives, associations religieuses, fondations), mais aussi aux antennes d'ONG internationales à faible risque, cette initiative dépasse le simple exercice administratif. Elle inculque les bonnes pratiques en matière de gouvernance renforcée, d'identification des bénéficiaires effectifs, d'évaluation des risques et de mise en place de contrôles internes et externes. En clair, elle transforme des acteurs parfois vulnérables en véritables remparts contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Quelques jours plus tard, Saïd Sayoud, aux côtés de son homologue des Finances, Abdelkrim Bouzred, présidait la signature d'une convention de coopération historique entre la Direction générale de la Sûreté nationale et la Direction générale des Impôts. Celle-ci vise à intensifier l'échange d'informations, à traquer sans relâche la criminalité économique et à protéger l'économie nationale. Cette alliance entre police et fisc n'est pas seulement importante : elle est opérationnelle et traduit une volonté politique claire de ne laisser aucune faille. Ces mesures ne sont pas isolées. Elles s'inscrivent dans une stratégie globale de renforcement de la surveillance financière, de sécurisation des transactions et de lutte implacable contre toutes les formes de criminalité financière. Le GAFI a d'ailleurs reconnu, en février, une amélioration de la supervision fondée sur les risques dans les secteurs bancaire, juridique et notarial, ainsi que l'adoption de nouvelles procédures, appuyées par des évaluations rigoureuses et des sanctions effectives. L'Union européenne elle-même devrait prochainement lever son contrôle strict. Pour un pays qui aspire à une économie plus transparente, plus attractive et plus résiliente, cette sortie imminente de la liste grise n'est pas seulement une bonne nouvelle diplomatique. C'est une victoire concrète pour les investisseurs, pour les partenaires internationaux et, surtout, pour la population, qui voit son État assumer pleinement sa souveraineté tout en respectant les standards mondiaux les plus exigeants. L'Algérie n'a pas attendu les rappels pour agir. Elle a choisi la voie de la rigueur et de la coordination interinstitutionnelle. Et elle s'apprête à en récolter les fruits. La page grise se tourne. La suivante, celle de la confiance retrouvée, s'ouvre déjà.

Circonscriptions électorales et répartition des sièges Un projet de loi soumis à l'appréciation des députés

L'Assemblée populaire nationale (APN) tiendra, aujourd'hui, une séance plénière consacrée à la présentation, à la discussion et au vote d'un projet de loi fixant les circonscriptions électorales ainsi que le nombre de sièges à pourvoir au Parlement. Selon un communiqué du bureau de l'APN, les travaux débiteront à 9h00 avec une séance dédiée à l'examen de ce texte, qui vise à définir le découpage électoral et la répartition des sièges. Le vote sur ce projet de loi interviendra le même jour à partir de 15h00, précise la même source.

AJUSTEMENTS VOLONTAIRES DE PRODUCTION

L'Opep+ ouvre légèrement les vannes

L'Algérie et sept autres membres de l'alliance Opep+ ont décidé, hier, d'une augmentation volontaire de leur production globale de 206 000 barils par jour à compter de mai prochain.

La décision a été arrêtée lors de la réunion de coordination des huit pays engagés dans des ajustements volontaires de production, à laquelle l'Algérie a pris part aux côtés de l'Arabie saoudite, des Émirats arabes unis, de l'Irak, du Kazakhstan, du Koweït, d'Oman et de la Russie, a indiqué un communiqué du ministère des Hydrocarbures et des Mines. Selon le communiqué, les huit pays ont simultanément réaffirmé leur engagement en faveur d'une coordination étroite et d'un suivi attentif du marché pétrolier international. Cette prudence illustre que la priorité n'est pas une ouverture rapide des vannes, mais une gestion stricte d'un marché redevenu vulnérable. L'Algérie augmentera ainsi sa production de 6 000 barils par jour, pour atteindre 983 000 barils/jour en mai, selon les données publiées par l'Opep+. Dans la foulée, le pays a également participé aux travaux de la 65^e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi (JMCC), chargé d'évaluer le respect des engagements de réduction volontaire de production pour janvier et février 2026. Le comité a salué les efforts des pays participants, tout en rappelant que le respect strict et continu des décisions collectives demeure

indispensable pour garantir la stabilité du marché. Cette insistance sur la discipline n'est pas anodine. Le marché pétrolier mondial évolue sous la pression d'un choc géopolitique majeur autour du détroit d'Ormuz, l'un des corridors stratégiques pour les hydrocarbures. Près de 20 millions de barils par jour, soit un cinquième de la consommation mondiale, transitent habituellement par ce passage, de même qu'une part importante du commerce mondial de gaz naturel liquéfié (GNL). La fermeture partielle ou totale de ce corridor a provoqué un déficit estimé entre 15 et 20 millions de barils par jour dans les flux mondiaux, déclenchant une crise énergétique immédiate et un resserrement brutal de l'offre. Environ 70 % du trafic pétrolier de la zone a été affecté, tandis que les flux de GNL ont eux aussi été fortement perturbés. Les conséquences ne sont pas seulement logistiques : elles touchent également la production. Dans les pays du Golfe, les difficultés d'exportation ont saturé les capacités de stockage et compliqué l'écoulement des cargaisons, contraignant certains producteurs à réduire leurs volumes. Avant la crise, environ 15 millions de barils par jour de brut et 5,5 millions de



barils par jour de produits raffinés transitaient encore par le détroit, illustrant l'ampleur du déséquilibre causé par son blocage. Sans surprise, les prix ont réagi fortement. Les tensions autour du détroit d'Ormuz ont alimenté les anticipations haussières, plusieurs scénarios évoquant désormais la possibilité d'un baril à plus de 150 dollars si la crise se prolonge.

Les marchés du gaz, des engrais, du fret et, plus largement, les chaînes d'approvisionnement énergétiques mondiales sont également exposés. Pour les économies du Golfe, un blocage prolongé irait bien au-delà

d'une simple flambée des prix : il pourrait entraîner un ralentissement économique régional, alimenté par la contraction des exportations. C'est dans ce contexte que la hausse de 206 000 barils par jour décidée par l'Opep+ prend tout son sens. Selon les analystes, « elle ne constitue pas un basculement stratégique, mais un geste calibré visant à rassurer les marchés sans compromettre le contrôle de l'offre par l'alliance ». L'objectif est clair : montrer que le groupe reste capable d'intervenir, tout en évitant une augmentation plus importante alors que la situation géopolitique reste instable et

que les routes d'exportation demeurent fragilisées. Cette prudence est également dictée par la demande mondiale, qui reste à un niveau très élevé.

L'Agence internationale de l'énergie (AIE) prévoit que la consommation mondiale de pétrole atteindra 104,87 millions de barils par jour en 2026, avec une hausse annuelle de 849 000 barils par jour. Pour l'Algérie, ce rendez-vous confirme surtout sa place dans les arbitrages énergétiques internationaux, au sein d'une organisation redevenue un centre de gravité du marché pétrolier mondial. **R. E.**

Une « vaine agression » contre l'Algérie Le MAE réagit aux propos du procureur français anti-terroriste



Les propos tenus par le procureur français anti-terroriste à Franceinfo ne constituent qu'une vaine agression contre l'Algérie, souligne une source autorisée du ministère des Affaires étrangères. Suite à l'interview accordée par le procureur national anti-terroriste de la France, Olivier Christen, à Franceinfo, une source autorisée du ministère des Affaires étrangères a déclaré à l'APS que « le procureur national anti-terroriste de la France a, de manière désinvolte, inconsidérée et irresponsable, fait mention de l'Algérie au titre de procédures ouvertes pour terrorisme d'État ». « Une telle accusation injustifiée ne peut naturellement susciter qu'indignation et mépris », note la même source. « Ces propos sont condamnables pour ce qu'ils sont : une vaine agression contre un pays, l'Algérie, qu'un contexte français délétère érige en bouc émissaire et en dérivatif face à tous les défis qui assaillent la France et que celle-ci peine à relever », ajoute-t-elle. **R. N.**

GUERRE AU MOYEN-ORIENT

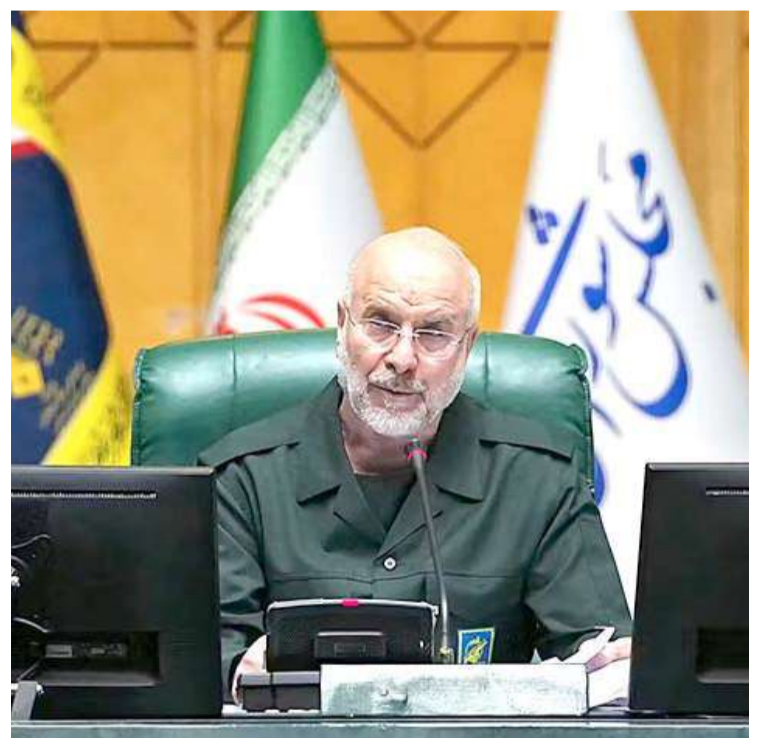
L'escalade se poursuit

Alors que le conflit au Moyen-Orient entrait dans sa sixième semaine, sans aucun signe de trêve, le président américain Donald Trump a lancé un ultimatum à l'Iran : conclure un accord, sous peine de « déchaîner les enfers ». L'Iran, de son côté, a déclaré qu'il ne refusait pas d'entrer en négociation, via une médiation pakistanaise à Islamabad, mais qu'il n'accepterait pas les conditions imposées par Washington. « Nous sommes profondément reconnaissants au Pakistan pour ses efforts et n'avons jamais refusé de nous rendre à Islamabad. Ce qui compte pour nous, ce sont les termes d'une fin définitive et durable à cette guerre illégale qui nous est imposée », a affirmé le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi. Cette position iranienne survient après l'abattage de deux avions américains au-dessus de l'Iran et du golfe Persique, incidents qui accentuent la pression sur Washington et rappellent les risques permanents pesant sur l'aviation américaine et alliée, malgré les assurances de Trump et de son secrétaire à la Défense, Pete Hegseth, qui affirment exercer un « contrôle total » du ciel. Selon les confirmations officielles, un F-15E biplace a été abattu par des tirs iraniens. Par ailleurs, un A-10 Warthog a été touché et s'est écrasé au Koweït, son pilote ayant réussi à s'éjecter. Deux hélicoptères Black Hawk engagés dans les opérations de recherche ont également été endommagés, mais ont pu regagner l'espace aérien hors d'Iran. Sous de lourds bombardements américains

et israéliens depuis le 28 février, l'Iran célèbre ses succès militaires. Le président du Parlement iranien, Mohammad Baqer Qalibaf, a ironisé sur X en affirmant que la guerre était passée d'un objectif de « changement de régime » à une « simple chasse aux pilotes ».

Selon le Commandement central américain, les combats ont déjà fait 13 morts et plus de 300 blessés dans les rangs américains. La Maison-Blanche, de plus en plus fragilisée, fait face à une pression politique croissante. Donald Trump envisagerait un remaniement important de son cabinet après la destitution récente de la procureure générale Pam Bondi, dans le but de « réinitialiser » son administration. Cette initiative intervient alors que le président est confronté à une hausse des prix de l'essence, à une baisse de sa popularité et à une inquiétude grandissante au sein du Parti républicain, à moins de sept mois des élections de mi-mandat. Son discours à la nation de mercredi dernier a été jugé peu convaincant par de nombreux observateurs.

Sur le terrain, les frappes se poursuivent. Les médias d'État iraniens rapportent de nouvelles attaques sur une zone pétrochimique dans le sud-ouest du pays, faisant cinq blessés. Un projectile a également touché un bâtiment auxiliaire près de la centrale nucléaire de Bushehr, provoquant la mort d'une personne. Dans ce contexte, la société nucléaire russe Rosatom a évacué 198 de ses employés supplémentaires du site, conformément à des plans de retrait



déjà prévus avant ces incidents. Parallèlement, l'Iran a presque complètement fermé le détroit d'Ormuz, axe vital pour le transport d'environ un cinquième du pétrole mondial, tout en autorisant le passage des navires transportant des biens essentiels. Cette situation a déjà un impact direct sur les cours du pétrole, qui enregistrent une flambée significative, et soulève le risque de pénuries de carburants dans plusieurs pays, fragilisant les marchés mondiaux et accentuant les tensions économiques. Les incertitudes géopolitiques alimentent ainsi l'inquiétude des in-

vestisseurs et des gouvernements quant à l'approvisionnement énergétique et à la stabilité des prix de l'essence, faisant de cette crise un enjeu international majeur, au-delà du champ strictement militaire. En somme, la situation reste extrêmement volatile : les tentatives diplomatiques iraniennes sont encore ouvertes, mais la pression américaine s'intensifie, tandis que le monde assiste à une escalade dont les répercussions se font sentir jusque dans le portefeuille des consommateurs et sur la sécurité énergétique globale. ■

AGRODIV RENFORCE SES CAPACITÉS

De nouvelles lignes de production bientôt lancées

Le groupe public des industries agroalimentaires « Agroddiv » prévoit, au cours de l'année en cours, de lancer de nouvelles unités de production et d'en remettre d'autres en service dans le cadre des actifs récupérés par l'État. Cette démarche s'inscrit dans ses efforts visant à développer ses capacités de production et à renforcer sa contribution à l'économie nationale.

PAR MERIM KA

Dans une déclaration à l'APS, le directeur général par intérim du groupe, Salim Djenihi, a précisé qu'« Agroddiv s'emploie, tout au long de l'exercice 2026, à pérenniser sa croissance et à affirmer son rôle de leader au sein du secteur agro-industriel ».

Cet objectif, ajoute Djenihi, repose sur le déploiement de projets stratégiques destinés à satisfaire une demande croissante. Cela inclut la mise en service d'unités de production à la pointe de la technologie, ainsi que la relance de celles récupérées dans le cadre de la politique de l'État relative à l'exploitation et à la réintégration des actifs saisis dans le cycle économique. Cette démarche vient compléter le processus amorcé au cours de l'année 2025, durant laquelle « Agroddiv » a procédé à l'intégration de plusieurs entreprises récupérées. Selon le premier responsable du groupe, cette opération s'est déroulée selon une approche organisationnelle et structurelle « réfléchie », permettant d'assurer une « transition fluide » de ces entités et leur intégration progressive dans le système de production d'Agroddiv. C'est notamment le cas de la filiale de boissons et de conserves « N'gaous », ainsi que de la filiale « Céréales et Conserves de l'Est ». L'intégration de ces entreprises a contribué à « augmenter les capacités de production globales et à créer des emplois directs et indirects, en plus d'insuffler une nouvelle dynamique d'investissement qui consolide la position du groupe comme acteur économique pivot et soutient le



développement national », a ajouté Djenihi. Dans le cadre de cette même stratégie, des travaux sont également en cours pour moderniser et développer les unités de production existantes afin d'optimiser leur rendement et d'élever les standards de qualité de leurs produits. En parallèle, des programmes de formation des ressources humaines sont lancés afin d'optimiser l'efficacité opérationnelle et de garantir un haut niveau de performance, selon les déclarations du directeur général par intérim. Ce dernier a précisé qu'Agroddiv élargit actuellement ses investissements dans la transformation alimentaire en adoptant des technologies modernes et en améliorant ses lignes de production, ce qui permet de proposer des produits diversifiés de haute qualité répondant aux be-

soins du marché national. Par ailleurs, Djenihi a souligné la volonté de l'entreprise de renforcer la coopération avec ses différents partenaires locaux et internationaux, que ce soit à travers des accords de partenariat industriel ou des projets communs, dans le but d'échanger des expertises et de transférer des technologies. Il en est de même pour le renforcement de l'orientation vers l'exportation et la création de valeur ajoutée pour l'économie nationale, qui constituent l'un des axes clés du plan d'Agroddiv pour 2026. D'après lui, l'entreprise s'emploie à ouvrir de nouveaux marchés pour ses produits à l'étranger afin de contribuer à l'augmentation des exportations, de consolider la présence de sa marque à l'international et de participer à la création de nouvelles opportunités

d'emploi. Dans ce contexte, le responsable a attiré l'attention sur la « diversification considérable » des produits de l'entreprise ainsi que sur « l'amélioration notable » de ses niveaux de production enregistrée l'année dernière. Les différentes unités du groupe ont ainsi connu une hausse « sensible » de leur volume d'activité et de leurs taux d'exploitation, grâce aux efforts déployés en matière de réhabilitation technique, d'amélioration des méthodes de gestion et de rationalisation de l'utilisation des ressources. Il est à noter qu'Agroddiv est une entreprise publique économique sous la tutelle du ministère de l'Industrie. Elle a été créée en 2015 à travers une opération de fusion-acquisition englobant trois sociétés : CEGRO, COJUB et TRAGRAL. ■

ÉCONOMIE DURABLE

Comment inciter les jeunes à s'impliquer dans l'investissement



Les participants au Forum national de l'économie durable, organisé à Skikda sous le thème « Opportunités d'investissement, durabilité environnementale et autonomisation des jeunes », avec la participation de 300 jeunes porteurs de projets, étudiants, chercheurs et experts, ont recommandé la néces-

sité d'autonomiser les jeunes et de renforcer leur contribution à l'investissement et à l'innovation. Lors de cette rencontre, dont les travaux ont pris fin samedi soir, l'accent a également été mis sur l'importance de l'économie bleue durable, à travers l'accompagnement des jeunes et le soutien à leur participation active

dans les domaines de l'investissement et de l'innovation. Les participants ont appelé à encourager les investissements liés à l'économie circulaire, à valoriser les ressources marines et à stimuler l'utilisation des technologies modernes, tout en renforçant la conscience environnementale chez les jeunes. Cette ren-

contre a constitué, selon les organisateurs, une opportunité pour analyser la réalité des économies durables en Algérie et mettre en avant leur importance. L'accent a été mis sur les opportunités d'investissement et d'emploi offertes aux jeunes, qu'ils soient étudiants, chercheurs ou professionnels. De plus, l'événement a visé à renforcer la coordination entre les différents secteurs, à encourager la coopération entre les universités et les entreprises et à soutenir la contribution des jeunes dans l'atténuation des effets des changements climatiques, ainsi que le développement de la recherche scientifique dans le domaine de l'environnement. Le séminaire a été marqué par la tenue de trois ateliers portant sur plusieurs thématiques, telles que le développement local et l'investissement industriel dans l'économie durable, le développement durable des secteurs économiques, ainsi que la protection de l'environnement et des ressources naturelles. ■

Politique de santé publique

Les compétences de la diaspora mobilisées

Le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb, a participé hier, par visioconférence, à la cérémonie d'ouverture d'un séminaire réunissant l'élite des compétences médicales algériennes établies à l'intérieur du pays et à l'étranger, tenu dans la wilaya d'El Oued. À cet égard, le secrétaire d'État a souligné dans son allocution que cette initiative intervient dans le cadre de la « mise en œuvre des conclusions de la réunion virtuelle l'ayant réuni, aux côtés du ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messoudane, le 27 octobre 2025, avec un groupe de nos équipes médicales issues de la diaspora ». Le ministère indique que cette rencontre constitue une « concrétisation tangible » des orientations des hautes autorités du pays visant à renforcer l'implication des compétences nationales à l'étranger dans les processus de développement national, y compris dans le secteur de la santé. Ce dernier bénéficie d'un intérêt majeur de la part de l'État algérien, traduit par les efforts déployés pour développer le système de santé national, ce qui s'est reflété positivement sur le positionnement de l'Algérie en tant que pays leader au niveau régional et continental dans l'indice de développement humain (IDH) des Nations unies. Dans ce cadre, le secrétaire d'État a appelé les compétences médicales participantes à « passer à une communication permanente et efficace » en s'impliquant dans des projets concrets, en harmonie avec la politique nationale menée dans le domaine de la santé. Il a souligné que l'organisation de ce séminaire, dans le contexte de la célébration de la Journée mondiale de la santé, coïncidant avec le 5 avril de chaque année, ne constitue pas une simple occasion symbolique, mais représente une concrétisation du passage d'une communication conjoncturelle à une interaction permanente, fondée sur la complémentarité et le travail commun. Cette activité constitue une plateforme pratique pour renforcer la coopération entre les différents acteurs à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Elle contribue également à valoriser les compétences médicales nationales à l'étranger et à examiner les voies susceptibles de les intégrer dans la dynamique nationale visant à développer le secteur de la santé et à améliorer la qualité des services de soins offerts aux citoyens à travers tout le territoire national, ajoute le communiqué. Il y a lieu de préciser que la cérémonie d'ouverture, qui a rassemblé une élite de compétences médicales algériennes résidant en Algérie et à l'étranger dans la wilaya d'El Oued, s'est déroulée en présence du wali, Saïd Bahloul, à la tête d'une délégation comprenant des représentants du ministère de la Santé ainsi que des autorités locales. R. N.

ELLE PLACE L'ALGÉRIE DANS LE TOP 10 MONDIAL

Tala Hamza parmi les plus grandes mines de zinc et de plomb

Un rapport de la plateforme spécialisée dans l'énergie révèle que la mine de Tala Hamza à Béjaïa se classe parmi les plus grandes mines de zinc et de plomb au monde. La mine place l'Algérie directement dans le top 10 mondial, sans passer par une longue phase de développement, un fait rare dans le secteur minier.

FATIHA AMALOU.

L'Algérie a officiellement lancé le projet minier de Tala Hamza-Oued Amizour, dans la wilaya de Béjaïa, le 17 mars dernier, dans le cadre d'un plan de diversification de l'économie nationale et de réduction de la dépendance aux hydrocarbures. Ce projet représente l'un des plus importants projets miniers d'Afrique et du monde, avec des réserves estimées à environ 54 millions de tonnes, dont 34 millions de tonnes récupérables. Le minerai est riche en zinc (78 %) et en plomb (22 %). La mine couvre une superficie d'environ 23,4 hectares et figure parmi les dix premières mines mondiales en termes de réserves, conférant à l'Algérie une place de choix sur la carte minière internationale et la plaçant parmi les trois premiers pays au monde en termes de réserves de zinc. Selon la base de données de la plateforme spécialisée dans l'énergie, la mine de Tala Hamza se classe au septième rang mondial en termes de production, avec une capacité de 170 000 tonnes de

zinc par an, un niveau comparable à celui de certaines grandes mines européennes. Le projet minier de Tala Hamza est développé dans le cadre d'un partenariat entre Sonarem et Termin Australia, via une coentreprise. L'Algérie détient 51 % des parts, tandis que le partenaire australien en possède environ 49 %. Le projet représente un investissement total d'environ 471 millions de dollars, dont un investissement initial de 400 millions de dollars, avec des revenus annuels attendus pouvant atteindre 60 millions de dollars. Selon les données de la plate-forme spécialisée en énergie, avec le développement des projets d'énergie solaire et éolienne, la demande en zinc augmente. Une centrale solaire de 100 mégawatts nécessite environ 230 tonnes de ce métal, tandis que les éoliennes offshore en requièrent environ 40 tonnes pour 100 mégawatts. À l'échelle mondiale, l'utilisation du zinc dans les batteries de stockage d'électricité devrait être multipliée par dix d'ici 2030, dépassant ainsi les 130 000 tonnes par an. Face à une demande mondiale croissante, ce projet pourrait devenir un pilier



du marché mondial des métaux, confirmant ainsi l'émergence de l'Algérie comme acteur majeur sur la scène minière internationale. Les plus grandes mines de plomb et de zinc au monde jouent un rôle crucial dans l'accélération de la transition énergétique et le soutien des efforts mondiaux visant à réduire les émissions et à développer les projets verts. Le zinc n'est plus seulement un métal industriel traditionnel ; il est devenu un élément stratégique pour les infrastructures d'énergies renouvelables et les technologies bas carbone. Selon la plateforme énergétique basée à Washington, le zinc est utilisé pour le revêtement de l'acier afin de le protéger de la corrosion, ce qui représente jusqu'à 60 % de la consommation totale. Il est également utilisé dans la fabrication de panneaux solaires, d'éoliennes et de systèmes de stockage d'électricité. Tous les regards sont tournés vers les plus grandes mines de plomb et de zinc au monde, et la mine de Tala Hamza apparaît comme un projet prometteur susceptible de positionner l'Algérie parmi les principaux producteurs mondiaux.

Energie

ADJAL EXAMINE LES DOSSIERS RELATIFS À LA GESTION DU SECTEUR

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a présidé hier, une réunion avec plusieurs hauts responsables du ministère et des représentants de la Commission centrale de l'énergie atomique (CMENA) afin d'examiner divers dossiers relatifs à la gestion du secteur.

Selon un communiqué du minis-

tère, au cours de cette réunion, des présentations détaillées ont été faites sur les points inscrits à l'ordre du jour, et le ministre a émis des directives et des instructions visant à garantir la mise en œuvre des décisions et à améliorer l'efficacité de la gestion du secteur.

F.A.

AFIN D'ÉVITER PÉNURIE ET SPÉCULATION

Les établissements pharmaceutiques tenus de puiser dans leurs stocks

Le ministère de l'Industrie pharmaceutique a enjoint aux producteurs de médicaments d'entamer la commercialisation de leurs stocks de certains produits «en situation de tension ou de pénurie», avant lundi prochain, afin de garantir la stabilité de l'approvisionnement du marché national, rapporte l'APS. Dans une note adressée récemment aux établissements pharmaceutiques, le ministère a précisé qu'après étude et vérification des données fournies par les services compétents, il est apparu que certains produits pharmaceutiques, signalés par les membres du dispositif de surveillance et de veille comme étant en situation de tension ou de pénurie au niveau des pharmacies, demeurent néanmoins disponibles dans les stocks détenus par des établissements pharmaceutiques d'importation, de fabrication ou de distribution en gros. À ce titre, et dans le cadre du suivi permanent de la disponibilité des produits pharmaceutiques, «les établissements pharmaceutiques impliqués dans la chaîne d'approvisionnement en médicaments sont tenus d'entamer la commercialisation des stocks dont ils disposent, conformément aux dispositions réglemen-

taires en vigueur, afin de répondre aux demandes des pharmacies à travers l'ensemble du territoire national, dans un délai allant de 48 heures à cinq (5) jours au maximum», soit avant lundi prochain, selon la même source. Les services compétents du ministère seront chargés de missions d'inspection en vue de s'assurer de l'application stricte des dispositions de cette instruction, ajoute la même note, soulignant que «tout manquement constaté est susceptible d'exposer l'établissement pharmaceutique concerné aux sanctions prévues par la réglementation en vigueur, pouvant aller jusqu'au retrait de l'agrément». Le ministère a également indiqué que «toutes les pratiques illégales telles que la spéculation, la rétention de stocks ou la vente concomitante seront sanctionnées conformément à la réglementation en vigueur». Dans ce cadre, le président du Syndicat national des pharmaciens d'Officine (SNAPO), Sami Tirache, a relevé dans une déclaration à l'APS que le dispositif de surveillance et de veille a constaté, lors de sa dernière réunion mensuelle, une pénurie ou une rupture concernant 52 médicaments à dénomination commune internationale (une même dé-

nomination pouvant regrouper plusieurs marques commerciales). M. Tirache a, en outre, mis en exergue l'importance du rôle de ce dispositif, qui regroupe plusieurs intervenants, dans le suivi permanent de la disponibilité pharmaceutique. Il a salué la note du ministère qui prévoit un délai de cinq (5) jours pour permettre l'acheminement des médicaments vers les zones reculées. Le responsable a rassuré les patients, en particulier ceux atteints de maladies chroniques, que les indicateurs actuels sont «rassurants» et que «les mesures prises mettront fin à l'état d'inquiétude dans un proche avenir». Il a, de même, appelé à ne pas céder aux rumeurs incitant à l'achat excessif et au stockage de médicaments, pratiques qui peuvent provoquer une pénurie artificielle. M. Tirache a expliqué que l'état de tension ou de rareté de certains médicaments résulte du refus des fabricants de les produire en raison de leur faible rentabilité, tout en mettant en garde contre le recours de certaines entreprises à des pratiques illégales, telles que la vente conditionnelle, qui affecte négativement la disponibilité des médicaments.

R.E.

POUR L'ACQUISITION DE MATÉRIEL AGRICOLE

SIGNATURE D'UN ACCORD DE PARTENARIAT ENTRE SAMPO ET AGRODRIVE

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El Mahdi Oualid, a présidé, samedi à Sidi Bel-Abbes, la cérémonie de signature d'un accord de partenariat entre l'entreprise de production de matériel de récolte «SAMPO» et «Agrodrive», filiale du groupe public des industries agroalimentaires «Agrodiv», en vue de l'acquisition de matériel agricole fabriqué localement, selon l'APS.

Dans une déclaration à la presse en marge de cette cérémonie, le ministre, en visite de travail et d'inspection dans la wilaya, a indiqué que cet accord permettra à «Agrodrive» d'acquiescer du matériel agricole local, notamment des moissonneuses produites par l'entreprise «SAMPO». Il a précisé que cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à confier la mécanisation agricole au groupe «Agrodiv».

Le ministre a également souligné que cette nouvelle filiale, baptisée «Agrodrive», a été récemment créée pour superviser la campagne de moisson-battage de l'année en cours.

Il a ajouté qu'elle comprend six pôles régionaux, ainsi que plusieurs pôles au niveau des wilayas, mis en place dans les régions à forte vocation agricole. Dans ce cadre, il a indiqué que 560 moissonneuses et 1.800 tracteurs agricoles ont été mobilisés dans une première phase, précisant que ce parc sera renforcé ultérieurement. Il a estimé que la campagne de moisson-battage de la saison agricole 2025-2026 sera «sans aucun doute réussie», au vu des importantes précipitations enregistrées, ainsi que des quantités de semences et d'engrais distribuées aux agriculteurs, accompagnées d'un suivi technique. Il a ajouté que cette campagne sera menée de manière scientifique, précise, technique et numérique, grâce à la mise à disposition de moissonneuses et de centres de stockage des céréales, contribuant ainsi à l'atteinte de la sécurité alimentaire. Par ailleurs, lors de cette visite, le ministre a inspecté le Centre algéro-italien d'innovation agricole, appelant à la modernisation de cette infrastructure qu'il a qualifiée «d'acquis important» pour la wilaya. Ce centre constitue un projet stratégique dédié à la formation et à la recherche, visant à soutenir les projets innovants et le transfert de technologies dans les domaines agricole et agroalimentaire, ainsi qu'à développer les partenariats entre l'Algérie et l'Italie, selon les explications fournies. Le ministre a également visité l'Entreprise nationale de production de matériel de récolte «SAMPO», spécialisée dans la fabrication de moissonneuses équipées des technologies les plus récentes, capables de récolter une superficie de 3,5 hectares par heure. Il a salué les efforts importants déployés par cette entreprise publique pour la fabrication et le développement local des machines de récolte, contribuant ainsi à la promotion du secteur agricole. M. Yacine El Mahdi Oualid a aussi inspecté l'entreprise de production de matériel agricole «Famag-Sonalika» (secteur privé), spécialisée dans le montage de tracteurs agricoles, avec une capacité de production de 5.000 unités par an. Enfin, le ministre a présidé, à l'issue de sa visite à Sidi Bel-Abbes, une rencontre avec les agriculteurs de la wilaya, au cours de laquelle il a suivi une présentation sur les réalisations accomplies dans les périmètres agricoles de la région.

R.E.

Djeribia Ibrahim, PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA WILAYA D'ALGER:

«L'agriculture couvre 80 % des besoins alimentaires»

Le secteur agricole contribue à hauteur d'environ 15 % au produit intérieur brut (PIB), couvrant près de 80 % des besoins des citoyens en produits agricoles. Cette contribution s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'État pour renforcer la sécurité alimentaire et réduire la dépendance aux importations.



FATIHA A.

C'est ce qu'a confirmé hier le président de la chambre d'agriculture de la wilaya d'Alger, Djeribia Ibrahim, lors de son intervention à la radio chaîne 1.

Selon lui, l'Algérie n'importe plus de semences de blé depuis plus de 30 ans, ce qui témoigne des progrès accomplis dans certains secteurs stratégiques, malgré les difficultés persistantes dans les filières céréalières, laitières et de la viande. M Djeribia a souligné que près de 30 % de la production agricole est perdue faute de ressources et de formation, notamment en matière de mécanisation et de main-d'œuvre qualifiée. Il est donc nécessaire, selon lui, d'accélérer les programmes de modernisation du matériel agricole et de renforcer la formation en mécanique agricole. Concernant la production, il a indiqué que la campagne agricole actuelle a connu une nette amélioration grâce aux précipitations de pluie, augurant d'une bonne récolte. Toutefois, l'autosuffisance, notamment dans le

secteur céréalier, reste tributaire des facteurs climatiques, ce qui nécessite le recours à l'irrigation d'appoint et aux technologies modernes pour réduire cette dépendance.

Selon lui, le changement climatique a impacté les ressources en eau, notamment par la baisse du niveau des nappes phréatiques et la raréfaction des chutes de neige ces dernières années, renforçant ainsi la nécessité d'adopter des modèles agricoles modernes et technologiques. Dans ce contexte, M Djeribia a insisté sur le fait que l'agriculture est devenue un secteur scientifique s'appuyant sur l'expertise et les technologies modernes, telles que l'utilisation de drones pour la surveillance et la gestion des cultures, ce qui permet d'accroître les rendements.

Il a également noté des niveaux de production records dans certains secteurs, comme celui des agrumes, grâce à l'adoption de techniques de plantation intensives. Ceci ouvre la voie à une expansion des exportations, notamment grâce à la disponibilité de produits compétitifs comme les dattes Deglet Nour, ainsi que les abricots et les pommes de terre. Concernant les prix des produits agricoles au niveau des marchés, il a expliqué que les agriculteurs ne sont pas res-

ponsables de la hausse des prix, leur rôle se limitant à la production. «Plusieurs acteurs interviennent dans la chaîne de distribution, ce qui engendre un décalage entre la disponibilité des produits et les prix élevés du marché», a indiqué M Djeribia.

Il a plaidé pour une restructuration du marché et la dynamisation des coopératives agricoles, notamment en matière de commercialisation et de stockage, ainsi que pour l'élaboration d'un nouveau décret visant à renforcer cette approche. Il a également insisté sur la nécessité de soutenir les activités de transformation et d'exportation afin de garantir des revenus stables aux agriculteurs.

Par ailleurs, M Djeribia a noté l'expansion des terres agricoles dans le sud, qui accroît la capacité de production nationale, mais exige un renforcement des infrastructures de stockage et de réfrigération pour maintenir la stabilité du marché. M Djeribia a conclu en soulignant que l'objectif est d'atteindre la souveraineté alimentaire, et non la simple autosuffisance, en poursuivant la modernisation du secteur et en adoptant des solutions scientifiques pour relever les défis climatiques et économiques.

UNE JOURNÉE DE SENSIBILISATION LUI A ÉTÉ CONSACRÉE L'Accréditation au service du renforcement de la sécurité industrielle

Dans le cadre de la promotion de la sécurité industrielle et de l'amélioration du climat de travail, la direction de l'Industrie de la wilaya de Chlef a organisé une journée de sensibilisation dédiée au thème de «L'Accréditation au service du renforcement de la sécurité industrielle». L'organisme Algérien d'Accréditation (ALGERAC) a pris part à cet événement afin de souligner le rôle central de l'accréditation dans le renforcement de la sécurité industrielle et la fiabilité des inspections.

«La journée de sensibilisation a été animée par Massinissa Bennaceur, Chef du Département Inspection d'ALGERAC, qui a mis l'accent sur l'importance de recourir aux organismes d'inspection accrédités pour assurer un renforcement optimal de la sécurité industrielle», indique l'ALGERAC dans un communiqué publié hier sur son site web.

Selon l'ALGERAC, la sécurité industrielle constitue un enjeu stratégique pour les entreprises,

particulièrement dans un contexte marqué par l'industrialisation croissante et la complexité des installations (pression, énergie, chimie...); Le vieillissement des équipements industriels; et la présence de risques potentiels variés pouvant compromettre la sécurité des travailleurs et la continuité des opérations.

Dans ce contexte, l'accréditation joue un rôle déterminant dans la garantie de la qualité et de la fiabilité des inspections. Elle repose sur une évaluation rigoureuse par un organisme tiers indépendant; des méthodes validées et documentées; des équipes compétentes et régulièrement évaluées et des résultats fiables, reconnus et défendables.

Les impacts concrets pour les entreprises concernent, selon l'organisme, la réduction significative des risques d'accidents; une meilleure prise de décision stratégique; une conformité réglementaire et compétitivité accrue et une optimisation de la gestion des risques et amélioration de la performance globale.

«L'accréditation d'un organisme d'inspection s'appuie sur les exigences définies par la norme internationale ISO/IEC 17020, qui constitue un cadre de référence garantissant que les inspections fournissent des résultats cohérents, fiables et défendables, contribuant ainsi au renforcement de la sécurité industrielle et à l'amélioration de la performance des entreprises», précise l'ALGERAC.

Cette journée riche en informations a permis de réaffirmer que la sécurité industrielle constitue un pilier essentiel pour la durabilité et la compétitivité des entreprises.

Par ailleurs, l'inspection, en tant qu'outil clé de maîtrise des risques, ne peut être pleinement efficace que si sa fiabilité est garantie par l'accréditation. Celle-ci s'impose ainsi comme un levier stratégique, contribuant à la sécurité, à la performance et à la conformité des opérateurs économiques, tout en renforçant le climat de confiance au sein des entreprises industrielles.

F.A.

Transport aérien

La demande de passagers en février augmente de 6,1 %

L'Association du transport aérien international (IATA) a publié les données relatives à la demande mondiale de passagers pour février 2026. Le rapport de l'IATA révèle que la demande totale, mesurée en passagers-kilomètres payants (PKP), a progressé de 6,1 % par rapport à février 2025. La capacité totale, mesurée en sièges-kilomètres offerts (SKO), a augmenté de 5,6 % sur un an. Le coefficient d'occupation s'est établi à 81,4 % (+0,3 point de pourcentage par rapport à février 2025), soit le niveau le plus élevé jamais enregistré pour un mois de février. La demande internationale a augmenté de 5,9 % par rapport à février 2025. La capacité a progressé de 5,3 % sur un an et le facteur de charge s'est établi à 80,5 % (+0,5 point de pourcentage par rapport à février 2025). La demande intérieure a augmenté de 6,3 % par rapport à février 2025. La capacité a progressé de 6,2 % sur un an. Le coefficient d'utilisation s'est établi à 82,8 % (+0,1 point de pourcentage par rapport à février 2025). «Avec une croissance du RPK de 6,1 %, février a été un mois solide, confirmant que les fondamentaux de la croissance de la demande étaient réunis pour une année positive. Cependant, sans connaître la durée et l'intensité du conflit au Moyen-Orient, il est impossible de quantifier pleinement son impact sur les perspectives des compagnies aériennes. Mais certaines choses sont déjà claires. Le coût du carburant a fortement augmenté. Face à une capacité réduite et à des marges faibles, les tarifs aériens sont déjà à la hausse. Le déploiement des capacités s'ajuste également, notamment pour le trafic à destination, en provenance ou transitant par le Moyen-Orient, ou dans les zones où l'approvisionnement en carburant pose problème. La croissance des capacités prévue pour mars, par exemple, a été ramenée à 3,3 %, contre plus de 5 % précédemment», a déclaré Willie Walsh, directeur général de l'IATA. La croissance du trafic passagers-kilomètres (RPK) international a atteint 5,9 % en février par rapport à l'année précédente, avec une progression particulièrement marquée en Amérique latine. Le trafic en Asie a bénéficié de la demande liée aux voyages du Nouvel An lunaire. Le trafic entre l'Europe et l'Asie a été particulièrement dynamique (+14 %), notamment entre l'Asie et l'Espagne et l'Italie. Les compagnies aériennes de la région Asie-Pacifique ont enregistré une hausse de la demande de 8,6 % sur un an. La capacité a augmenté de 7,3 % sur un an et le coefficient d'occupation s'est établi à 86,6 % (+1 point de pourcentage par rapport à février 2025). Les transporteurs européens ont enregistré une hausse de la demande de 5,0 % sur un an. La capacité a augmenté de 4,5 % sur un an et le coefficient de remplissage s'est établi à 75,6 % (+0,4 point de pourcentage par rapport à février 2025). Les compagnies aériennes du Moyen-Orient ont enregistré une hausse de la demande de 0,9 % sur un an. La capacité a augmenté de 3,8 % sur un an et le coefficient de remplissage s'est établi à 79,6 % (en baisse de 2,2 points de pourcentage par rapport à février 2025). Les compagnies aériennes africaines ont enregistré une hausse de la demande de 4,8 % sur un an. La capacité a augmenté de 6,6 % sur un an. Le coefficient d'occupation s'est établi à 74,5 % (en baisse de 1,3 point de pourcentage par rapport à février 2025).

R.E.

Affaires religieuses

Inauguration de plusieurs structures à Ouled Djellal

En visite dans la wilaya d'Ouled Djellal, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a procédé à l'inauguration et à l'inspection de plusieurs structures relevant de son secteur, tout en mettant en avant les efforts de l'État pour renforcer les infrastructures des nouvelles wilayas et assurer de meilleures prestations.



Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a inauguré et inspecté samedi dans la wilaya d'Ouled Djellal plusieurs structures relevant de son secteur. Le ministre a ainsi inauguré le nouveau siège de la direction de wilaya des affaires religieuses et des wakfs, désigné à la presse que cet équipement est le premier au niveau des dix wilayas nouvellement créées traduisant la détermination des pouvoirs publics à renforcer ces wilayas par de pareilles structures. Ce nouvel équipement

offrira de meilleures conditions pour l'accueil des citoyens et des fonctionnaires et assurera de meilleures prestations du secteur dans la wilaya. Selon les explications données du directeur de wilaya des équipements publics, Hamza Salem, ce nouveau siège de la direction des affaires religieuses a été réalisé en un délai de 10 mois pour une enveloppe financière de 200 millions DA et dispose de plus de 30 bureaux, une salle de réunions et un logement d'astreinte. M. Belmehdi a également inspecté le projet de réalisation de la mosquée pôle de la ville d'Ouled Djellal et la remise d'aides financières à trois mosquées de

la wilaya. Il a en outre présidé l'ouverture de la première édition d'un colloque national sur «Khaled ibn Sinane El Absi» sous le slogan «Essolh Kheir» (la conciliation est préférable) animé par des universitaires et cheikhs de zaouïa de plusieurs wilayas du pays. La rencontre a abordé plusieurs axes dont «la conciliation à la lumière de la jurisprudence islamique», «la diplomatie de conciliation dans le Saint Coran», «la conciliation dans la sunna» et «le rôle de la conciliation et de la médiation dans la sécurité familiale et sociétale». Le ministre a également présidé l'ouverture d'une formation destinée aux futurs hadjis.

JIJEL

Réception prochaine de 1730 logements publics locatifs

La wilaya de Jijel prévoit la réception de 1730 logements publics locatifs (LPL) au cours de cette année (2026), à-on appris samedi auprès des services de la wilaya. Durant cette période, 1.410 unités seront distribuées sur l'ensemble du quota reçu, tandis que le reste sera attribué ultérieurement, a

précisé la même source. Par ailleurs, les services de la wilaya ont indiqué que les travaux de réalisation de 300 logements publics locatifs seront lancés au cours du trimestre actuel, une fois l'ensemble des procédures administratives achevées. Selon la même source, il sera également prochainement au lancement

de programmes de logements pertinents d'autres formules, notamment 3.130 unités de type AADL, qui seront implantées au nouveau pôle urbain de Bazoul, dans la commune de Taher, de 1.352 logements promotionnels aidés (LPA), ainsi que la remise de 1.000 aides financières dans le cadre de l'habitat rural.

Guelma

Le colza en plein essor avec 951 hectares cultivés

La wilaya de Guelma confirme son engagement dans le développement des cultures stratégiques en consacrant 951 hectares à la culture du colza pour la saison agricole 2025-2026. D'après la Direction des services agricoles (DSA), ce résultat reflète les efforts déployés pour dynamiser la filière des oléagineux et renforcer la sécurité alimentaire du pays. L'objectif fixé en début de campagne a ainsi été atteint, comme l'a indiqué la cheffe du bureau de l'orientation agricole, Samira Hallassi. Cette progression témoigne de l'intérêt croissant

des agriculteurs pour cette culture alternative, soutenue par des mesures d'accompagnement technique et des incitations publiques. Le colza gagne progressivement du terrain, porté par une meilleure sensibilisation et des résultats jugés encourageants. La superficie emblavée est répartie entre cinq unités de production agricole (UPA) à travers différentes zones de la wilaya. Cette organisation permet non seulement de diversifier les zones de culture, mais aussi d'optimiser les rendements et d'assurer une production plus stable. Utilisé dans la fabrication d'huile ali-

mentaire et d'aliments pour le bétail, le colza s'inscrit désormais comme un pilier de la stratégie agricole nationale. Son développement vise notamment à réduire la dépendance aux importations de produits oléagineux tout en créant de nouvelles perspectives économiques pour les exploitants. Déjà, lors de son introduction au cours de la saison 2020-2021, la culture du colza avait donné des résultats prometteurs dans la wilaya. Une dynamique qui s'est depuis confirmée, renforçant la confiance des agriculteurs et encourageant l'extension progressive des superficies cultivées.

EL BAYADH

Programme de formations au profit des futurs Hadjis

Le programme de sessions de formation et d'encadrement destinées aux candidats à l'accomplissement des rites du Hadj pour la saison 1447 de l'Hégire/2026 a été lancé, samedi dans la wilaya d'El Bayadh, à-on informé auprès du directeur des Affaires religieuses et des Wakfs, Belammi Cheikh. M. Belammi a indiqué, à l'APS, que dans le cadre de la préparation et de l'accomplissement correct des rites du Hadj conformément aux prescriptions religieuses, la direction des Affaires religieuses et des Wakfs a mis en place un programme de formation au profit des futurs hadjis, qu'ils soient inscrits dans le quota officiel ou à titre individuel. Ces formations se déroulent au niveau des centres dédiés, répartis à travers les huit daïras de la wilaya, «à partir de ce samedi et durant un mois complet, à raison de deux séances par semaine : le samedi à 9h00 et le mardi après la prière d'El Asr», a-t-il précisé. Au chef-lieu de la wilaya, à l'instar des neuf mosquées retenues pour cette formation à travers le territoire de la wilaya, le lancement de cette session a eu lieu, samedi matin à la mosquée Chouhada, sous la supervision des responsables et des imams du secteur des Affaires religieuses et des Wakfs, avec la participation de représentants des secteurs de la santé, de la Protection civile, de la réglementation et des affaires générales, ainsi qu'un groupe de futurs pèlerins (15 femmes et 25 hommes), un fait savoir M. Belammi. A noter que le nombre total de pèlerins inscrits pour cette saison au niveau de la wilaya s'élève à 478, dont 180 au chef-lieu de la wilaya, selon la même source.

BEJAÏA

Journée de formation sur le diabète au profit de près de 120 médecins

Près de 120 médecins ont pris part, samedi à Bejaïa, à une journée de formation sur le diabète organisée dans le but de consolider la prise en charge des patients atteints de cette maladie chronique, à travers la mise à jour de leurs connaissances, ont indiqué les organisateurs. Abrisée par la ville de Tichy, cette 2e journée nationale placée sous le thème «Diabète et vie», a vu la participation de près de 120 médecins issus de différentes wilayas du pays, notamment des praticiens de la santé de proximité, a indiqué le président de l'Association des diabétiques d'Akbou, M'barek Abarour. Cette rencontre nationale vise à améliorer la prise en charge des patients et à actualiser les connaissances des médecins concernant les complications du diabète, la résistance à l'insuline, ainsi que l'importance du dépistage précoce pour entamer le traitement et atténuer ses complications. La journée de formation a été marquée par la présentation de plusieurs communications animées par des médecins spécialistes issues de différents établissements de santé de nombreuses wilayas, notamment Mostaganem, Jijel et Alger. Ces interventions ont porté sur les facteurs de risque et les moyens de prise en charge visant à limiter les complications, ainsi que sur les dernières méthodes thérapeutiques en vigueur. Les intervenants ont également souligné l'importance de l'éducation thérapeutique pour permettre aux patients de mieux vivre avec cette maladie, qui peut entraîner de graves complications en cas de non-respect du protocole de traitement, parallèlement à l'adoption d'une alimentation saine, vu de son rôle essentiel dans la prévention.

Motif de consultation fréquent

Le mal de dos peut-il révéler un cancer du côlon ?

Fatigue, faux mouvement, stress ou encore mauvaise posture, les causes du mal de dos sont multiples et, dans la grande majorité des cas, sans gravité. Pourtant, face à une douleur persistante, certaines inquiétudes émergent. Et si ce mal de dos, en apparence banal, était le signe d'une maladie plus sérieuse, comme un cancer colorectal ? Cette question, souvent source d'anxiété, mérite d'être examinée à la lumière des connaissances médicales actuelles.



PAR AMEL B

Le mal de dos figure parmi les motifs de consultation les plus fréquents dans le monde. Selon l'Organisation mondiale de la santé, près de 80 % des adultes connaîtront un épisode de lombalgie au cours de leur vie. Le plus souvent bénigne, cette douleur suscite néanmoins des inquiétudes : pourrait-elle cacher une pathologie plus grave, comme un cancer du côlon ? Dans l'immense majorité des cas, ces douleurs sont dites « communes » et liées à des facteurs mécaniques — mauvaise posture, sédentarité, effort physique ou stress. Pourtant, face à une douleur persistante, une inquiétude revient fréquemment chez les patients : celle d'un lien avec une pathologie grave, notamment un cancer colorectal.

Sur le plan scientifique, les données sont sans ambiguïté : le mal de dos n'est pas un symptôme caractéristique du cancer du côlon. Les grandes cohortes épidémiologiques et les recommandations internationales, notamment celles de l'Organisation mondiale de la santé et de sociétés savantes en gastro-entérologie, ne mentionnent pas la lombalgie comme signe d'appel de la maladie. Le cancer colorectal, qui figure parmi les cancers les plus fréquents dans le monde avec plus de 1,9 million de nouveaux cas annuels selon les estimations internationales, se manifeste avant tout par des symptômes digestifs. Plusieurs études cliniques ont montré que les signes inauguraux les plus fréquents sont la présence de sang dans les selles, les modifications du transit intestinal, les douleurs abdominales et l'anémie ferriprive, cette

dernière étant parfois le premier indice biologique de la maladie.

Dans de rares situations toutefois, un mal de dos peut s'inscrire dans le tableau d'un cancer colorectal, mais il s'agit presque exclusivement de formes avancées. Les travaux publiés en oncologie digestive décrivent deux mécanismes principaux. Le premier concerne l'atteinte des ganglions lombo-aortiques, situés en profondeur derrière l'abdomen. Leur envahissement tumoral peut entraîner une compression des structures nerveuses, responsable de douleurs lombaires profondes, souvent continues et peu sensibles aux traitements habituels. Le second mécanisme, encore plus rare, est celui des métastases osseuses. Bien que le cancer colorectal métastase préférentiellement vers le foie et les poumons, des localisations osseuses sont décrites dans la littérature, avec une incidence estimée entre 5 et 10 % des cas avancés selon certaines séries hospitalières. Lorsque les vertèbres sont atteintes, les patients peuvent présenter des douleurs dorsales progressives, parfois associées à des complications neurologiques.

Ces formes restent néanmoins marginales et surviennent généralement dans un contexte clinique déjà évocateur. Une étude publiée dans une revue internationale d'oncologie a ainsi montré que plus de 90 % des patients diagnostiqués présentent au moins un symptôme digestif ou général avant tout signe à distance. Autrement dit, un mal de dos isolé, sans autre manifestation, a une probabilité extrêmement faible d'être lié à un cancer colorectal.

L'enjeu majeur demeure donc le diagnostic précoce. Selon l'OMS, la survie à cinq ans du cancer

colorectal dépasse 90 % lorsqu'il est détecté à un stade localisé, contre moins de 15 % en cas de maladie métastatique. Cette différence majeure explique l'importance des stratégies de dépistage mises en place dans de nombreux pays. Celles-ci reposent principalement sur la recherche de sang occulte dans les selles, un test simple et non invasif, suivi d'une coloscopie en cas de résultat positif. Plusieurs essais randomisés ont démontré que ces programmes permettent de réduire significativement la mortalité spécifique, avec des diminutions estimées entre 15 et 30 % dans les populations dépistées. Dans ce contexte, la présence d'un mal de dos doit être interprétée avec discernement. Les recommandations cliniques insistent sur certains « signaux d'alerte » qui justifient une évaluation médicale approfondie : douleur persistante au-delà de quelques semaines, aggravation progressive, survenue nocturne, altération de l'état général, perte de poids ou association à des symptômes digestifs. En l'absence de ces éléments, une origine bénigne reste de loin la plus probable.

En somme, selon les données scientifiques, le mal de dos n'a, dans l'immense majorité des cas, aucun lien avec un cancer colorectal. S'il peut exceptionnellement en être une manifestation indirecte à un stade avancé, il ne constitue ni un signe précoce ni un indicateur fiable de la maladie. L'essentiel est donc d'adopter une approche équilibrée, alliant vigilance et discernement, en privilégiant le dépistage et l'attention aux symptômes digestifs plutôt que de céder à une inquiétude excessive face à une douleur lombaire isolée.

A.B

PUISSANT ANTIOXYDANT

Les bienfaits surprenants du poivre

Le poivre noir, épice incontournable que l'on retrouve sur presque toutes les tables, est bien plus qu'un simple condiment pour relever le goût des plats. Derrière ses petits grains se cache une véritable richesse, à la fois gustative et nutritionnelle. Utilisé depuis des millénaires à travers le monde, le poivre conserve une place de choix dans nos cuisines, mais aussi dans certaines traditions médicinales, grâce à son principal composé actif, la pipérine.

La pipérine est responsable du goût piquant du poivre et lui confère de nombreux effets bénéfiques pour la santé. Elle stimule la digestion en favorisant la sécrétion d'enzymes et de sucs gastriques, ce qui facilite la décomposition des aliments et peut aider à réduire les ballonnements ou les nausées. Cette molécule possède également des propriétés anti-inflammatoires naturelles, contribuant à soulager les douleurs articulaires et à réduire certaines inflammations légères.

Le poivre noir est aussi une source importante d'antioxydants, qui aident à neutraliser les radicaux libres responsables du stress oxydatif, protégeant ainsi les cellules et soutenant le fonctionnement global de l'organisme. Ses propriétés stimulantes et anti-inflammatoires peuvent en outre renforcer le système immunitaire, aidant le corps à se défendre contre certaines infections. Des recherches suggèrent également que la pipérine pourrait jouer un rôle dans la gestion du poids, en limitant la formation de nouvelles cellules adipeuses et en stimulant le métabolisme, ainsi que dans l'amélioration de la biodisponibilité des nutriments, par exemple en facilitant l'absorption de la curcumine du curcuma.

Bien que le poivre noir soit bénéfique, il doit être consommé avec modération, surtout par les personnes sensibles aux troubles gastriques ou aux irritations digestives. Une petite pincée suffit pour rehausser vos plats tout en profitant de ses nombreux bienfaits pour la santé. En résumé, le poivre noir n'est pas seulement une épice pour le goût : il est un véritable allié pour la digestion, la réduction de l'inflammation, la protection cellulaire, le métabolisme et le renforcement de l'immunité.

«L'art culinaire à travers l'Algérie»

Premier ouvrage sur la gastronomie algérienne réédité après 50 ans «L'art culinaire à travers l'Algérie» de Zineb Sekelli, premier ouvrage consacré à la gastronomie algérienne richement déclinée en recettes et méthodes de conservation traditionnelles, vient d'être réédité en une version bilingue (français-arabe) illustrée. Publié aux éditions Al-bayazin, l'ouvrage pionnier de la cuisine algérienne revient dans une nouvelle édition avec des recettes culinaires inédites et remet au goût du jour d'autres préparations de plats authentiques avec des illustrations originales. Scindé en sept chapitres, ce livre de 495 pages recueille plus de 450 recettes de toutes les régions du pays, offrant un voyage à travers le patrimoine culinaire algérien, riche en mets et spécialités.

Parmi les plats incontournables, figurent «Lham lahlou», «El qadi oua djmaatou» (Poulet garni), M'touem, Tikerbabin (Boulettes de semoule), chorba Mkatfa, Hrira, M'dechecha, Berkoukes (Soupe de plombs), kourirat sardine (croquettes de sardines), bouraks (Chaussons), Maadnoussia (plat d'agneau persillé) ou encore Tchekchouka. L'ouvrage dévoile également les recettes de plats authentiques comme Dolmas, Karentita, Tadjines, Rechta, Mloukhiya, ou encore M'touem (boulettes de viande hachée au cumin) et le couscous, ce plat diversement confectionné en Algérie et inscrit par l'Unesco, en 2020, dans sa liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Dans le chapitre consacré aux pâtisseries, pains, crèmes et glaces, l'ouvrage dévoile le

secret de recettes de pâtisserie familiale réussies, notamment «Baklawa» (Feuilles aux amendes), Tamina, Samsa, Baghrir (Crêpes épaisses), Ftira (Sablés glacés), Sfendj, Khoubz ftir, Kalb louz, bradj, ghribia, Tcharak, Makrout louz ou encore Mchewek. Dans la dernière partie, l'ouvrage recueille recettes de confitures et sirops de fruits, ainsi que les méthodes traditionnelles de conservation de viande (Qedid) et de fruits et légumes comme les olives, raisins, figues, tomates, petits pois, poivrons et piments, ingrédient de base de la fameuse «Hrissa», purée de piments piquants. Cinquante ans après sa publication, «L'art culinaire à travers l'Algérie» marque une époque et inspire des générations de passionnés de cuisine algérienne, riche en plats du terroir aux recettes familiales. A travers cet

ouvrage, «c'est toute la diversité de la cuisine algérienne qui s'exprime (...), de mémoire et d'identité», a noté l'éditeur qui a qualifié le livre de Zineb Sekelli de «véritable ambassadeur du tourisme culturel et gastronomique en Algérie».

Née le 7 avril 1935 à Alger, Zineb Sekelli était la première cheffe femme algérienne. Auteure, propriétaire de restaurant et membre du jury de concours de cuisine, elle s'est engagée pour la valorisation de la diversité du patrimoine culinaire algérien. Elle est décédée en 2024 après une vie consacrée à préserver l'art culinaire et à transmettre aux générations futures les recettes qu'elle a précieusement recueillies dans son ouvrage.

Afghanistan

12 morts et 4 blessés dans un tremblement de terre

Le bilan du tremblement de terre qui a frappé certaines parties de l'Afghanistan vendredi soir s'est alourdi à 12 morts et quatre blessés, a annoncé samedi le porte-parole adjoint du gouvernement, Hamdullah Fitrat. Le bilan précédent faisait état de huit morts.

Au moins douze personnes sont mortes à la suite d'un tremblement de terre ressenti dans plusieurs régions d'Afghanistan vendredi soir, ont indiqué samedi le gouvernement et le Croissant-Rouge afghan dans un nouveau bilan. Un séisme de magnitude 5,8 s'est produit vendredi à 20h42 heure locale dans le nord-est de l'Afghanistan, à une profondeur de 186,4 km, a indiqué l'Institut d'études géologiques américain (USGS). De fortes secousses ont été ressenties à Kaboul et dans les provinces voisines. Ce tremblement de terre a causé la mort de douze personnes qui se trouvaient proche de la zone de l'épicentre, à 35 kilomètres au sud de Jorm, dans la province du Badakhshan. «Selon les premières informations, malheureusement 12 personnes sont mortes et quatre ont été blessées en raison de ce tremblement de terre», a annoncé sur X le porte-parole adjoint du gouvernement Hamdullah Fitrat. Un bilan confirmé par le porte-parole du Croissant-Rouge afghan, Abdul Qadeem Abrar, qui a précisé que les décès ont été enregistrés dans

la province de Kaboul. La secousse a été ressentie dans de nombreuses provinces d'Afghanistan, y compris dans la capitale Kaboul, selon le gouvernement. Plus tôt dans la journée, le ministère de la Santé avait précisé que «dans la zone de Gosfand Dara, dans la province de Kaboul, huit membres d'une famille sont morts en raison du tremblement de terre. Seul un enfant d'environ deux ans a survécu». Blessé, il a été hospitalisé. Outre le bilan humain, cette secousse a endommagé 38 maisons d'habitation et affecté un total de 40 familles, a déclaré M. Fitrat. L'Afghanistan est fréquemment touché par des tremblements de terre, en particulier dans la région montagneuse de l'Hindou Kouch, géologiquement actif. L'Afghanistan subit fréquemment des séismes, en particulier le long de la chaîne de montagnes de l'Hindou Kouch, proche du point de jonction entre les plaques tectoniques eurasiennne et indienne. En août 2025, un séisme de magnitude 6, le plus meurtrier de l'histoire récente du pays avait touché les provinces orientales de Kounar, Laghman et Nangarhar, tuant plus de



2.200 personnes et en blessant près de 4.000. En novembre suivant, un tremblement de terre de magnitude 6,3 avait tué au moins 27 personnes dans le nord du pays. Un important séisme à Hérat, ville de l'ouest proche de la

frontière iranienne, en 2023, avait tué plus de 1.500 personnes. Le manque d'infrastructures et de réseaux de télécommunications dans les régions montagneuses d'Afghanistan ont dans le passé ralenti les opérations de secours.

CAMEROUN RÉFORME CONSTITUTIONNELLE ADOPTÉE PAR LE PARLEMENT

Le Parlement camerounais a approuvé à une large majorité la modification constitutionnelle instituant la fonction de vice-président. Lors de la séance plénière, le président de l'Assemblée, Theodore Datouo, a annoncé que la réforme avait été adoptée par le Parlement. Selon les médias nationaux, le vote en session conjointe de l'Assemblée nationale et du Sénat a abouti à 200 voix pour, 18 contre et 4 abstentions. La nouvelle disposition prévoit la nomination par le président d'un vice-président, qui prendra automatiquement ses fonctions en cas de décès, de démission ou d'incapacité du président, et terminera le mandat en cours. Les autorités affirment que cette réforme vise à assurer la continuité de l'État et à prévenir un éventuel vide du pouvoir. L'opposition critique cependant le texte, dénonçant le fait que le vice-président soit nommé et non élu, ce qui, selon elle, affaiblirait la légitimité démocratique et pourrait permettre un transfert du pouvoir à certaines personnes sans élections. Pour entrer en vigueur, la modification doit être promulguée par le président Paul Biya dans un délai de 15 jours. Âgé de 93 ans, Biya dirige le pays depuis 1982 et est, après le président de la Guinée équatoriale Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, le deuxième dirigeant au monde à être en fonction le plus longtemps.

SOMALIE NEUF TERRORISTES SHEBAB ÉLIMINÉS DANS LE SUD DU PAYS

Les forces de sécurité somaliennes ont éliminé neuf membres du groupe terroriste Shebab dans des opérations menées dans le sud de la Somalie, ont annoncé samedi les autorités. L'Agence nationale de sécurité et de renseignement (NISA) a indiqué que les opérations menées dans la région du Bas-Shabelle, ont abouti à la destruction de six générateurs que les terroristes utilisaient pour fabriquer des mines et des explosifs. «Ces opérations planifiées font partie des efforts continus pour détruire les bases terroristes et perturber les activités du groupe afin de prévenir les attentats», a déclaré la NISA dans un communiqué.

SOUDAN

Forte explosion à Khartoum causée par une mine, selon la police



Une forte explosion a retenti vendredi dans la capitale soudanaise, Khartoum, ont rapporté des sources locales, dans un contexte marqué par la persistance de risques liés aux engins explosifs non détonés après trois années de conflit. Selon les médias présents à Omdurman, ville située sur l'autre rive du Nil, la déflagration provenait

du centre de Khartoum, une zone contrôlée par l'armée depuis environ un an. Un témoin sur place a évoqué «une unique et forte explosion», sans signaler de flammes ni de fumée visibles. La police soudanaise a confirmé qu'une explosion s'était produite dans le quartier de Burri, à l'est de Khartoum, à proximité de sites stratégiques tels que le

quartier général de l'armée et l'aéroport international. D'après les autorités, l'incident serait lié à l'explosion d'une mine, déclenchée après que des habitants ont mis le feu à des déchets dans la zone. Aucun blessé n'a été signalé. Cet événement illustre la persistance d'un danger majeur dans la capitale soudanaise, où de nombreux engins explosifs non détonés subsistent. L'Organisation des Nations unies a récemment averti que Khartoum restait «fortement contaminée» par ce type de dispositifs, disséminés dans plusieurs quartiers. Depuis avril 2023, la guerre au Soudan a provoqué une crise humanitaire majeure, faisant des dizaines de milliers de morts et entraînant le déplacement de plus de 11 millions de personnes, selon des estimations internationales. Après la reprise de Khartoum par l'armée en mars 2025, la capitale a connu une relative accalmie, bien que des attaques de drones menées par les FSR aient visé certaines infrastructures militaires et civiles dans les mois suivants.

Sénégal

Suspension des voyages non-essentiels des ministres

Le gouvernement sénégalais a suspendu tous les déplacements à l'étranger non essentiels des ministres et des hauts fonctionnaires. Les autorités redoutent d'une période « extrême difficile » à venir, alors que le conflit américano-sioniste avec l'Iran fait grimper les cours mondiaux du pétrole, mettant à rude épreuve le budget national.

La guerre et la fermeture effective par l'Iran du détroit d'Ormuz, d'une importance vitale, ont bouleversé les marchés mondiaux de l'énergie, faisant grimper en flèche le prix du Brent, référence mondiale, et poussant les gouvernements du monde entier à prendre des mesures pour atténuer les répercussions négatives.

S'exprimant vendredi soir lors d'un événement destiné aux jeunes dans la ville côtière de Mbour, le Premier ministre sénégalais Ousmane Sonko a souligné que le prix du baril de pétrole s'élevait à environ 115 dollars, soit près du double des 62 dollars par baril prévus dans les projections budgétaires du Sénégal.

«Aucun ministre de mon gouvernement ne quittera le pays, sauf pour une mission essentielle liée au travail que nous menons actuellement», a-t-il déclaré, annonçant qu'il avait déjà annulé ses propres voyages prévus au Niger, en Espagne et en France. Les gouvernements de la région de l'Afrique de l'Ouest et du monde entier se sont empressés de réagir à la crise en prenant des mesures telles que des hausses du prix des carburants, des subventions et le recours au télétravail.

M. Sonko a invoqué ces mesures pour justifier les initiatives prises par le Sénégal, pays fortement endetté.

Il a indiqué que des mesures supplémentaires seraient annoncées la semaine prochaine, et que le ministre de l'Énergie et des Mines devrait s'adresser à la nation dans les prochains jours pour détailler les efforts visant à atténuer l'impact de la flambée des prix.

AG Ordinaire du Comité olympique et sportif algérien

Adoption des bilans moraux et financiers de l'exercice 2025

Les bilans moraux et financiers de l'exercice 2025 du Comité olympique et sportif algérien (COA) ont été adoptés à l'unanimité par les membres de l'Assemblée générale, réunis samedi en session ordinaire (AGO) à Alger.

Les membres de l'AG ont également approuvé le plan d'activité ainsi que le budget prévisionnel pour l'année 2026.

Sur les 94 membres (24 fédérations olympiques) que compte l'assemblée générale du COA, 62 membres représentant 18 fédérations olympiques étaient présents à cette AGO, tenue à l'hôtel El Djazaïr, sous la conduite du président du COA, Abderrahmane Hammad.

Dans son allocution, le président du COA a mis en avant les réalisations de son instance durant l'année 2025 à travers la gestion des ressources humaines et matérielles ainsi que les résultats enregistrés par les athlètes algériens lors de différentes manifestations continentales et mondiales, notamment les Jeux de la solidarité islamique à Riyad en Arabie saoudite, les Jeux africains de la Jeunesse à Luanda (Angola) et les Jeux africains scolaires qui se sont déroulés à Annaba.

Après avoir salué les athlètes algériens qualifiés aux Jeux olympiques de la Jeunesse (JOJ-2026) prévus à Dakar (Sénégal), M. Hammad a assuré à cette occasion que «le COA continuera à accompagner les athlètes et ses fédérations afin de répondre à toutes leurs doléances pour porter haut le drapeau national, à travers la mise en place d'un mécanisme de primes de préparation.»

«Nous avons procédé à l'instauration d'un barème de primes pour les jeunes athlètes préparant les différentes compétitions continentales et internationales, notamment les JOJ- 2026 à Dakar, sans oublier les primes octroyées par le Comité international olympique (CIO) et l'Association des Comités Nationaux olympiques africains (ACNOA), pour une meilleure préparation des athlètes d'élite qui préparent les Jeux méditerranéens, prévue du 21 août au 3 septembre à Tarente (Italie).», a-t-il expliqué. Parmi les projets entrepris par le COA, M. Hammad a mis en exergue, la transformation numérique complète de son instance, l'amélioration de la gestion administrative et le renforcement de la communication sur les réseaux sociaux (notamment Facebook) pour le suivi des athlètes.

EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL

Maza et Bounedjah en forme, Berkane ne désespère pas

A la clôture de la dernière fenêtre internationale, l'actualité des internationaux algériens a, une nouvelle fois, mis en exergue la profondeur et la diversité du réservoir dont dispose le sélectionneur national Vladimir Petkovic.

Entre joueurs en pleine ascension sur la scène européenne, cadres expérimentés toujours décisifs à l'étranger et éléments en attente de leur chance, la dynamique actuelle des Verts illustre une concurrence saine et stimulante à l'approche des prochaines échéances, notamment les qualifications pour la Coupe du monde. Non convoqué lors du dernier regroupement de l'équipe nationale, Redouane Berkane a fait le choix de la retenue et de la maturité. L'attaquant algérien, qui reste sur une période positive avec Qatar SC, a suivi à distance les deux rencontres amicales disputées par les Verts face au Guatemala et à l'Uruguay, sans jamais remettre en question les décisions du staff technique. Plutôt que de nourrir des regrets, Berkane préfère transformer cette absence en levier de progression. Convaincu que le travail et la régularité finissent toujours par être récompensés, il affiche une posture résolument professionnelle. Loin de masquer ses ambitions, le joueur assume son rêve de retrouver la sélection et de s'inscrire durablement dans le projet sportif de l'Algérie, avec l'objectif ultime de disputer une Coupe du monde. Son attachement au maillot national et sa motivation sont d'autant plus forts que la concurrence offensive est relevée, incarnée notamment par Baghdad Bounedjah, référence du poste et figure d'expérience chez les Verts. Alors que certains attendent leur heure, d'autres continuent de s'affirmer sur les grandes scènes européennes. En Bundesliga, Ibrahim Maza a frappé fort lors de la 28^e journée en contribuant largement à l'impressionnant succès du Bayer Leverkusen face au VfL Wolfsburg (6-3). Une rencontre spectaculaire, marquée par un duel entièrement algérien face à Mohamed Amoura. Malmené en première période et mené 3-1 à la pause, Leverkusen a totalement renversé la vapeur au retour des vestiaires.

Maza marque des points en Allemagne



Très actif dans l'animation offensive, Maza s'est illustré par son influence constante, provoquant un penalty avant d'inscrire, à la 73^e minute, le but qui a définitivement fait basculer la rencontre. Une prestation de haut niveau qui confirme sa progression et renforce sa crédibilité comme option sérieuse en sélection nationale. A l'opposé, Amoura a vécu une soirée plus compliquée, illustrant une nouvelle fois la rude concurrence qui règne parmi les internationaux algériens évoluant en Europe. Sur les pelouses qataries, Baghdad Bounedjah continue, pour sa part, de démontrer qu'il demeure une valeur sûre. Sous les couleurs d'Al-Shamal, l'attaquant algérien a encore été déci-

sif lors de la victoire face à Umm Salal (3-2). Buteur juste avant la pause puis passeur décisif en seconde période, il a livré une performance complète, mettant en avant son sang-froid, son sens du jeu et son expérience.

Avec un bilan de 8 buts et 4 passes décisives en championnat, Bounedjah reste un élément clé dans la course au podium, Al-Shamal demeurant au contact du leader Al Sadd SC. A 34 ans, l'attaquant prouve qu'il conserve une efficacité redoutable, alimentant naturellement les discussions autour de son rôle potentiel avec les Verts lors des prochaines échéances internationales.

H.M.

Championnat d'Algérie interclubs de natation

Le MCA décroche le titre

Le MC Alger a remporté le Championnat national interclubs de natation en grand bassin (50 m), clôturé, samedi au complexe aquatique Miloud-Hadefi d'Oran, après deux jours de compétition. Le Mouloudia s'est emparé de la première place au

classement général mixte (messieurs et dames) avec un total de 38.695 points, devançant son rival, le CR Belouizdad, classé deuxième avec 36.064 unités, au moment où l'USM Alger a complété le podium avec 33.507 points. Les organisateurs ont qualifié le niveau technique de

la compétition d'«appréciable», avec notamment un seul record d'Algérie battu par la nageuse Marwa Merniz du CR Belouizdad dans l'épreuve du 200 m dos avec un temps de 2 m 20 s 79 c, sachant que l'ancien record était détenu par la nageuse Zitouni Imene avec 2 m 21 s 03 c.

Ligue 2 amateur (25e journée)

La JSEB se rapproche de la L1

La JS El-Biar a fait un pas de géant vers l'accession en Ligue 1 professionnelle, en battant le CR Témouchent (1-0), pour le compte de la 25e journée du groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur de football, au moment où dans le groupe Centre-Est, l'US Chaouia s'est hissée à la 2e place derrière le CA Batna après son grand succès face au CR Béni Thour (4-0), profitant au passage de la lourde défaite de l'US Biskra à Annaba (3-0).

Dans le groupe Centre-Ouest, le leader, la JS El-Biar, a consolidé sa position en s'imposant à domicile face au CR Témouchent (1-0), portant son capital à 61 points et faisant un pas sup-

plémentaire vers une accession historique. En revanche, son dauphin, l'USM El Harrach, a marqué le pas en enregistrant sa première défaite depuis le mois d'octobre dernier (ndlr : défaite face à la JSEB, 0-1), face au RC Arbaâ (2-0), un résultat qui relance la course au maintien pour cette dernière formation.

De son côté, le RC Kouba a réalisé une bonne opération en allant battre le NA Hussein Dey (1-0), se hissant à la quatrième place avec 46 points, tandis que l'ASM Oran a poursuivi sa belle dynamique, vendredi, en dominant difficilement le GC Mascara (3-2), confortant ainsi sa troisième position (49 pts).

Dans les autres rencontres, la JS Tixeraine a

pris le meilleur sur le WA Mostaganem (2-0), alors que le WA Tlemcen et le CRB Adrar se sont neutralisés (1-1). La JSM Tiaret et le MC Saïda n'ont pas réussi à se départager (0-0). Dans le groupe Centre-Est, le leader, le CA Batna, a été surpris en déplacement par le NC Magra (2-1), mais conserve néanmoins les commandes avec 51 points, devant l'US Chaouia, qui a profité de l'occasion pour réduire l'écart à une unité après sa large victoire face au CR Béni Thour (4-0). L'US Biskra, autre prétendant à l'accession, a subi un sérieux revers sur le terrain de l'USM Annaba (3-0), ce qui lui coûte sa deuxième place au profit de l'US Chaouia. Le MO Béjaïa a également frappé

fort en s'imposant largement face au NRB Tleghma (4-0), rejoignant la JSD Jijel à la quatrième position (47 pts), cette dernière ayant dominé le NRB Béni Oulbane (3-0). Plus bas au classement, le MSP Batna a assuré l'essentiel face au HB Chelghoum Laïd (2-0), quasiment condamné à la relégation, tandis que la JS Bordj Menaiel s'est imposée face au MO Constantine (3-0). Enfin, l'AS Khroub et l'IB Khemis El Khechna se sont quittés sur un score de parité (1-1) dans un duel direct pour le maintien. Au terme de cette journée, le CA Batna (51 pts) reste en tête, suivi de près par l'US Chaouia (50 pts) et l'US Biskra (49 pts), dans une lutte serrée pour l'accession qui s'annonce palpitante.

COUPE
D'ANGLETERREArsenal
humilié par
Southampton

Southampton, club de deuxième division, a créé la surprise des quarts de finale de Coupe d'Angleterre samedi en éliminant le leader de la Premier League Arsenal (2-1), qui voit un nouveau possible trophée lui échapper. Dans son St Mary's stadium, l'actuel septième de Championship a ouvert le score par Ross Stewart (35e), il a été rattrapé par un but de l'entrant Viktor Gyökeres (68e) avant de l'emporter grâce à Shea Charles (85e).

Arsenal enchaîne une deuxième déconvenue après la finale de Coupe de la Ligue perdue contre Manchester City, son poursuivant en Premier League, avant la trêve internationale de mars. Le rêve de quadruplé s'est envolé en l'espace de deux semaines pour l'équipe de Mikel Arteta, qui va devoir se remobiliser pour sécuriser le titre en championnat et bien négocier son quart de finale de Ligue des champions à venir contre le Sporting.

Dans le Sud de l'Angleterre, la défense des Gunners a été secouée de nombreuses reprises, notamment par l'attaquant Leo Scienza, repris en bout de course par Cristhian Mosquera (18e) et auteur d'un tir sur la barre transversale de Kepa Arrizabalaga (61e).

Elle s'est inclinée une première fois au bout d'une contre-attaque quand Ross Stewart a parfaitement exploité, après un enchaînement contrôlé de la poitrine et tir, un centre mal jugé par Ben White (35e, 1-0). Le gardien Kepa Arrizabalaga, titulaire dans les coupes nationales, n'a pas réussi à capter le tir victorieux de Shea Charles (85e, 2-1).

Les visiteurs se sont aussi procuré de nombreuses balles de but, mais le gardien adverse a été vigilant, notamment sur les tentatives du capitaine Martin Odegaard (25e) et de l'attaquant de 16 ans Max Dowman (29e, 84e).

Il y avait aussi un défenseur pour contrer des tirs de Gabriel Martinelli (10e) et Dowman (53e).

Seul Viktor Gyökeres, bien placé sur une passe en retrait de Kai Havertz, a réussi à faire trembler les filets de Southampton (68e, 1-1).

ESPAGNE

Le Barça bat l'Atlético
et s'échappe

En supériorité numérique toute la deuxième mi-temps, le FC Barcelone a fini par faire craquer l'Atlético Madrid samedi (2-1), et a parfaitement profité du revers du Real Madrid pour s'envoler vers le titre de champion d'Espagne.

Avant de retrouver l'Atlético mercredi en quart de finale aller de la Ligue des champions, le champion d'Espagne en titre (1er, 76 points) a réalisé une opération rêvée sur la pelouse du Metropolitan, repoussant son autre rival madrilène (2e, 69 points) à sept longueurs. Un écart qui sera très difficile à rattraper pour les Merengues, battus plus tôt à Majorque (2-1), à huit journées de la fin du championnat et avec un Clásico à jouer au Camp Nou.

L'entraîneur barcelonais Hansi Flick a cependant assuré devant la presse que «rien n'était encore fait» et appelé ses joueurs à «continuer à se battre» jusqu'au bout pour conserver leur couronne. Cette victoire cruciale des Catalans, obtenue sur un but de l'épaule plein de réussite de l'éternel Robert Lewandowski, 37 ans (88e, 2-1), leur donne également un premier avantage avant de recevoir l'équipe d'Antoine Griezmann mercredi en C1.

L'attaquant français de 35 ans, qui a officialisé son départ cet été pour Orlando, aux Etats-Unis, pendant la trêve, fut le plus proche d'ouvrir le score dès la 10e minute après un petit pont sur le jeune Pau Cubarsi, mais sa frappe a manqué de puissance pour espérer tromper le gardien catalan Joan Garcia.

Le prodige barcelonais Lamine Yamal n'a pas tardé à lui répondre en lançant coup sur coup Fermin Lopez de deux extérieurs du pied gauche (12e, 14e), mais le milieu espagnol n'a pas su transformer ces offrandes en buts. Intenable sur son aile droite, il a ensuite trouvé le poteau gauche d'un ballon piqué (35e). Ce sont finalement les Colchoneros qui ont piqué les premiers, sur une superbe transversale du défenseur français Clément Lenglet pour Giuliano Simeone, qui a trompé Garcia du plat du pied droit (39e, 1-0).

L'ailier anglais Marcus Rashford a rapidement ramené les Blaugranas à hauteur après un one-deux avec Dani Olmo (42e, 1-1), avant que Yamal ne provoque l'expulsion de l'Argentin Nico Gonzalez, au supplice depuis le début de la rencontre (45e+2). Les deux équipes ont bien failli se retrouver à dix contre dix, mais le carton rouge initialement donné à Gerard Martin a été annulé par l'arbitre après intervention de la VAR (47e).

Les hommes d'Hansi Flick ont, par la suite, asphyxié leur adversaire sans parvenir à prendre l'avantage, jusqu'à un tir du latéral portugais Joao Cancelo repous-

sé par Musso sur l'épaule gauche de Lewandowski (88e, 2-1). Ce geste décisif de l'attaquant polonais a sûrement fait voler en éclat les derniers espoirs de titre du Real Madrid, piégé à Majorque (2-1), malgré le retour comme titulaire de Kylian Mbappé, à trois jours du choc face au Bayern Munich en C1. Surpris par un enchaînement en pleine course du milieu espagnol Manu Morlanes en fin de première mi-temps (42e, 1-0), les hommes d'Alvaro Arbeloa pensaient avoir arraché le nul sur le gong grâce à un coup de tête sur corner du défenseur brésilien Eder Militao (88e, 1-1), de retour après quatre mois d'absence. Ils ont cependant plié à nouveau dans le temps additionnel sur une frappe limpide en pivot du buteur kosovar Vedat Muriqi (90e+1, 2-1) venue tromper le gardien ukrainien Andriy Lunin, remplaçant de Thibaut Courtois, blessé. Mbappé, titularisé pour la première fois depuis la fin du mois de février et sa blessure au genou gauche, s'était procuré les meilleures occasions de la rencontre, mais il a été mis en échec à chaque fois par le gardien adverse Leo Roman, très inspiré (23e, 25e, 55e). Un manque de réussite qui pourrait coûter (très) cher au Real.



ALLEMAGNE

Le Bayern proche d'un 35e sacre

Le Bayern, mené 2 à 0 pendant 80 minutes de jeu, a arraché la victoire samedi après-midi sur la pelouse de Fribourg (3-2) dans la dernière minute du temps additionnel. A trois jours d'aller défier le Real Madrid en quarts de finale aller de la Ligue des champions, les hommes de Vincent Kom-

pany ont été menés au score sur des buts de Johan Manzambi (46e) et de Lucas Höler (71e). Le milieu de terrain Tom Bischof, par deux tirs en dehors de la surface (81e et 90e+2), a permis aux Bavarois de revenir à égalité, avant que Lennart Karl ne marque dans la 9e minute du temps additionnel, pour arracher les trois points de la victoire.

Les Munichois réalisent ainsi les 100 buts cette saison en Bundesliga, à une unité du record de la saison 1971/72 (101), à six journées de la fin de la saison. Avec 73 points au compteur, le Bayern se dirige droit vers un 35e titre de champion d'Allemagne, avec 12 points d'avance sur le Borussia Dortmund.

MONDIAL
2026Les fans
d'origine
italienne
optent
pour le
Canada

Le Canada a offert samedi des maillots de son équipe nationale de football à ses fans d'origine italienne, privés une nouvelle fois de Squadra Azzurra au Mondial.

«Cette fois, c'est le Canada». Si l'Italie a échoué, pour la troisième fois consécutive, à se qualifier pour la Coupe du monde de football, le Canada, coorganisateur de la compétition, sera bien de la partie et ne recule devant rien pour conquérir de nouveaux supporters.

La fédération canadienne de football a proposé aux Canadiens d'origine italienne - dont beaucoup ont la fâcheuse habitude de soutenir la Squadra Azzurra - de se défaire de leur maillot de cœur pour embrasser les couleurs canadiennes. «Le football au Canada a été bâti par des générations de joueurs, de supporters et de communautés - y compris les Italo-Canadiens - qui ont contribué à donner vie à la passion pour notre sport», observe Paulo Senra, porte-parole de Canada Soccer, cité par le Toronto Star.

«Nous voulons que chaque Canadien - quelles que soient ses allégeances historiques - se joigne à l'élan autour de notre équipe nationale masculine, car cette fois, c'est le Canada», ajoute-t-il.

Rendez-vous était donc pris samedi matin au Café Diplomatico, adresse emblématique du quartier de «Little Italy», à Toronto, pour procéder à l'échange. Et les tifosi semblent avoir répondu à l'appel : selon une vidéo publiée sur les réseaux sociaux de la chaîne sportive TSN, des «centaines» de fans ont fait la queue dans le froid pour changer d'allégeance.

«Les maillots du Canada se sont écoulés en moins de 30 minutes, tandis que les écharpes, les bonnets et les affiches se sont, eux aussi, envolés très rapidement», rapporte The Canadian Press.

BRÉSIL

OSCAR raccroche les crampons

L'ancien international brésilien Oscar, passé notamment par Chelsea, a pris sa retraite à l'âge de 34 ans en raison de problèmes cardiaques, a annoncé samedi son club de

Sao Paulo. Le milieu offensif était éloigné des terrains depuis fin 2025. Il avait été hospitalisé pendant cinq jours en novembre après s'être évanoui lors d'un examen médical de routine. Une syncope vasovagale due à une baisse soudaine de la pression artérielle, du rythme cardiaque et du flux sanguin cérébral avait été observée, contraignant Oscar à mettre un terme à sa

carrière avant la fin de son contrat prévu en 2027. «Je termine ici, à Sao Paulo, une carrière qui m'a conduit pratiquement aux quatre coins du monde», a déclaré l'ancien joueur de Chelsea et de Shanghai. Totalisant 48 sélections et 12 buts avec la Seleção avec laquelle il a disputé le Mondial 2014 à domicile, Oscar est revenu en 2025 à Sao Paulo, son club de cœur.



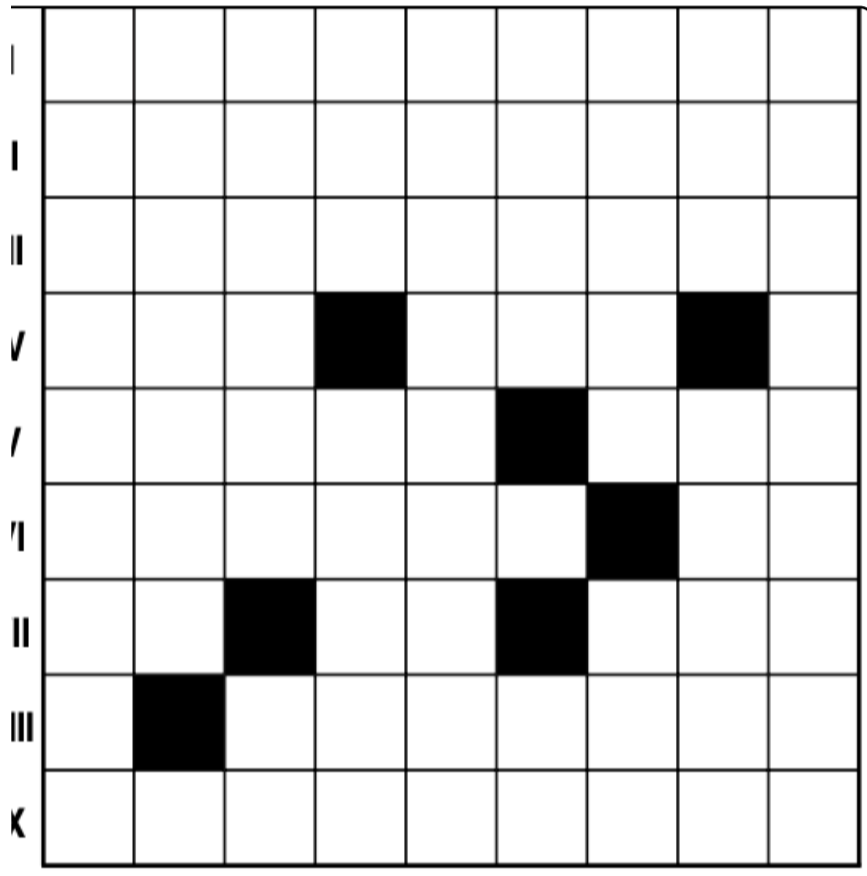
LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALLEMENT

I monte les étage en roulant. II. Musulmane du temps jadis. Ils veulent maintenir la Terre Promise en l'Etat. IV. Remué. Appel. V. Salpêtre. Prénom féminin. VI. Prendre du liquide. Difficulté. VII. Paire romaine. Négation. Absorbés. VIII. Aster à leurs bleues. IX. Abandonnez.

VERTICALEMENT

Capital. 2. Singe-écureuil. 3. Cassa la croûte. Arboricole. Molécule vitale. Lieux de réunion pour adeptes du crochet. Lieux de traites. 6. Grand club de foot. 3ème sous sol. Preuve de noblesse. Loup de mer. 8. Un à New York. Cade. 9. Remâchez.



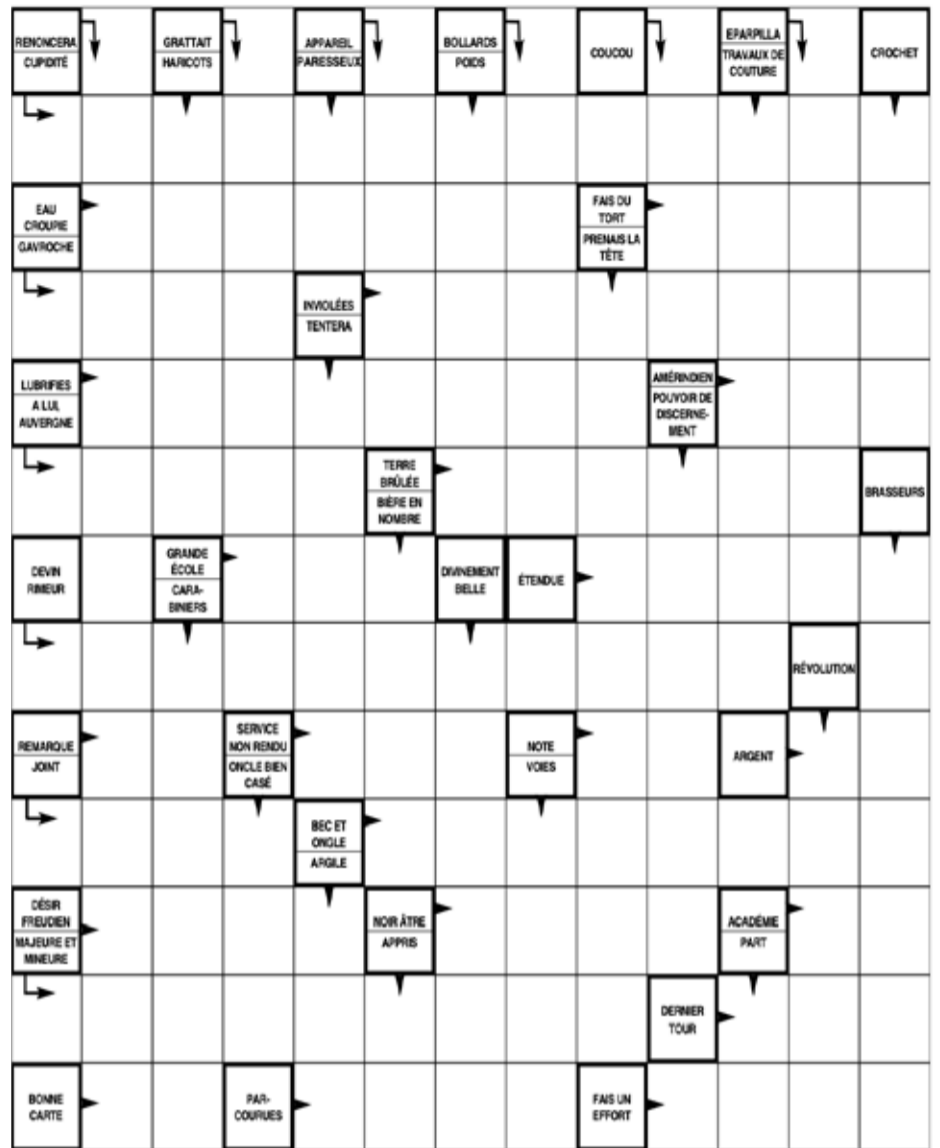
MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : délicieux

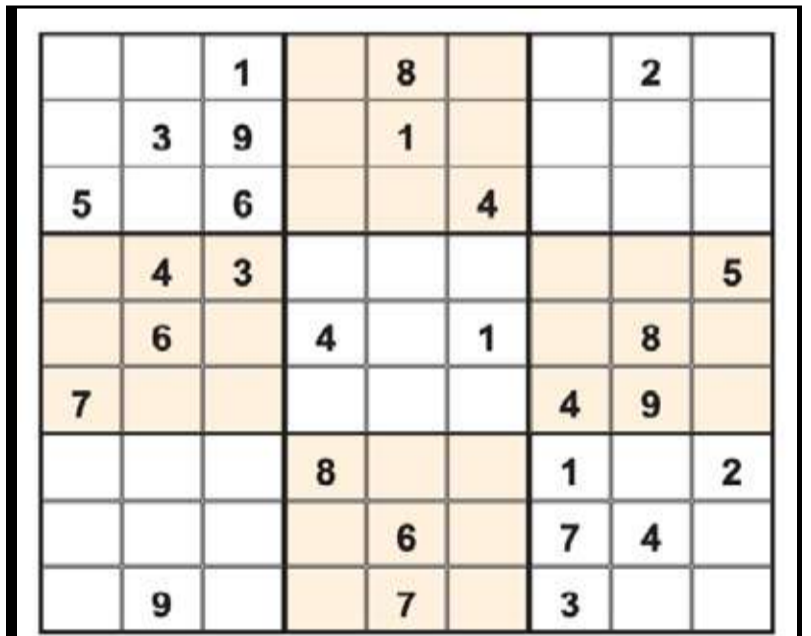
- | | | | |
|----------|------------|-----------|------------|
| RBAG | COURROIE | PEDALE | SUPER |
| STORADIO | CRIC | PERMIS | SUSPENSION |
| ATTERIE | DIESEL | PHARE | TAMBOUR |
| JUGIE | ENJOLIVEUR | PISTON | TOLE |
| FLANDRE | ESSENCE | PNEU | TRAPPE |
| POT | FILTRE | PORTIERE | VIDANGE |
| ARTER | FREIN | RADIATEUR | VITESSE |
| INTURE | FUMEE | RESERVOIR | VOLANT |
| MASSIS | KLAXON | RIVET | |
| OFFRE | LIVREUR | SOUPAPE | |
| OMPTEUR | MOTEUR | STARTER | |

R A E N I E R F F O C R I C N
 I I E S E I G U O B O R S A O
 O R M O T E U R M O U U R X
 V B U U T E R E I T R O P T A
 R A F P T E N I N A R B E N L
 E G N A D I V J D P O M R A K
 S U S P E N S I O N I A U L F
 E I R E T T A B R L E T T O I
 R S S A U T O R A D I O N V L
 D C T S E S S R U E R V I L T
 N A A U A I E C O M P T E U R
 A P R R M H E L A D E P C U E
 L O T R T E C N E S S E A L R
 A T E U R E L E S E I D O R S
 C P R P H A R E P I S T O N T

LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO



SUDOKO - LES MOTS CROISÉS



SOLUTION

LES MOTS FLÉCHÉS



LA MINISTRE DE LA CULTURE EN VISITE DE TRAVAIL À ANNABA

Mesures annoncées pour la culture

En déplacement à Annaba, Malika Bendouda enchaîne rencontres et décisions. Derrière les échanges avec les acteurs culturels, des mesures concrètes sont avancées pour les infrastructures et la formation artistique.

NASSIM TERKI

Dans le cadre du suivi de la dynamique culturelle à l'échelle locale, la ministre de la Culture et des Arts, Mme Malika Bendouda, a effectué, le 2 avril 2026, une visite de travail dans la wilaya d'Annaba, accompagnée du wali, M. Abdelkrim Laâmour. Cette sortie sur le terrain, qui a concerné plusieurs infrastructures culturelles, s'est achevée par une série de décisions visant à renforcer l'encadrement du secteur et à améliorer les conditions d'exercice des acteurs culturels. Au Théâtre régional « Azzedine Medjoubi », première étape de cette tournée, la ministre a pris part à une rencontre avec les représentants de la famille artistique et culturelle. Les échanges ont permis de soulever différentes préoccupations liées à la pratique artistique et aux conditions de production. Dans ce cadre, Mme Bendouda a rappelé que la mission de son département consiste à « créer un environnement propice et un climat favorable à la création », soulignant que l'acte créatif demeure du ressort des artistes. Elle a, par ailleurs, exprimé la volonté de son secteur de lancer de nouveaux projets culturels en adéquation avec le rayonnement historique et culturel de la ville d'Annaba.

La délégation ministérielle s'est ensuite rendue à la bibliothèque principale de lecture publique « Barakat Slimane », où elle a visité les différents espaces et pris connaissance de la richesse du fonds documentaire. À cette occasion, plusieurs figures de la scène culturelle locale ont été honorées pour leur contribution, notamment Ayachi Dib, Mohamed Djendli, Saïd Dahmani, Redouane Alaoui, Oum El Banine, Oum Sara, Rahmani Nabil, ainsi que le réalisateur Mohamed Stiti. La visite a également été marquée par un geste symbolique de l'écrivaine Nadia Nouasser, qui a offert à la ministre un ensemble de ses publications.

Au niveau de la Maison de la culture « Mohamed Boudiaf », la ministre a inspecté une exposition regroupant plusieurs ateliers dédiés au cinéma, à l'audiovisuel, aux arts plastiques, à la musique et à la danse. Un intérêt particulier a été accordé à l'exposition de timbres postaux, notamment ceux relatifs à l'héritage de Augustin d'Hippone, illustrant la profondeur historique de la région et son inscription dans un patrimoine universel. S'agissant de la réhabilitation de cette infrastructure, il a été indiqué que l'étude



technique a été finalisée et que le projet est prêt à être lancé. Dans cette perspective, la ministre a insisté sur la nécessité de proposer son inscription dans la prochaine loi de finances, afin de garantir la continuité des activités culturelles et d'améliorer les conditions d'accueil du public et des artistes. Elle a également donné des instructions pour maintenir l'ouverture de la Maison de la culture durant la période nocturne, au profit des associations culturelles et artistiques, dans le but de renforcer l'animation culturelle de proximité et d'optimiser l'exploitation des espaces disponibles.

La visite s'est achevée par une réunion de travail avec les enseignants des annexes de l'Institut régional de formation musicale et de l'École régionale des beaux-arts. À cette occasion, la ministre a écouté les préoccupations exprimées, notamment en matière de statut et de conditions de travail. Elle a annoncé le lancement d'une étude visant à examiner les modalités de transformation de ces annexes en

instituts régionaux autonomes, dans une optique de structuration et de valorisation de la formation artistique.

Dans le même sillage, Mme Bendouda a insisté sur la nécessité de renforcer les capacités d'accueil des établissements, à travers l'ouverture de nouveaux postes, afin de permettre à un plus grand nombre de jeunes d'accéder à une formation artistique encadrée. Elle a également réaffirmé son engagement à prendre en charge le dossier des enseignants contractuels, en coordination avec les services de la Fonction publique, en vue d'apporter des solutions durables aux questions liées à la reconnaissance des diplômés et à l'intégration professionnelle des diplômés.

Enfin, la ministre a évoqué la possibilité d'associer l'orchestre de l'institut de musique aux activités du futur forum intellectuel méditerranéen consacré à Augustin d'Hippone, mettant en avant la qualité de la formation dispensée au niveau de ces établissements.

témoins d'une mémoire vivante, réinterprétée par son style coloré et intense.

Fairouz ne copie pas le passé, elle le fait dialoguer avec le présent. Ses femmes ne sont pas des images décoratives, elles sont actrices et figures d'autorité. Les yeux accentués, les lignes épaisses et les couleurs saturées créent une intensité qui captive le regard et donne un sens profond à ses tableaux.

Chaque œuvre est un acte de réappropriation culturelle et un refus de l'effacement. Les motifs traditionnels deviennent narratifs et porteurs de sens. Identité et modernité coexistent dans un langage visuel clair et puissant.

À travers son travail, Fairouz transforme la mémoire en langage et les femmes en héroïnes. Ses tableaux invitent à regarder, ressentir et comprendre que la modernité peut être profondément enracinée, et que la tradition peut s'affirmer avec force et élégance.

N.T.

Un colloque rend hommage à Lalla Fatma N'Soumeur

Un colloque scientifique consacré à Lalla Fatma N'Soumeur s'est tenu jeudi au siège de la wilaya de Béjaïa. Intitulée « Lalla Fatma N'soumeur, un modèle de la femme algérienne résistante », cette rencontre a été organisée par le Haut Conseil islamique (HCI), en coordination avec la wilaya.

La rencontre a été présidée par le professeur Mabrouk Zidelkhir. Plusieurs responsables étaient présents, dont Assad Si El Hachemi, le wali Kamel Eddine Kerbouche, ainsi que des représentants religieux, universitaires et locaux, parmi lesquels le recteur de l'Université Abderrahmane-Mira de Béjaïa. Dans son intervention, le wali a rappelé l'importance de ce type de rencontre. Selon lui, ces initiatives permettent de préserver la mémoire nationale et de la transmettre aux jeunes. Il a aussi affirmé que les autorités locales continueront à soutenir les actions qui valorisent l'histoire et la culture du pays. De son côté, le secrétaire général du HCA a évoqué le combat de Lalla Fatma N'Soumeur contre la colonisation. Il a proposé d'organiser d'autres rencontres du même type dans plusieurs wilayas. Il a aussi appelé à la création d'un lexique dédié aux femmes combattantes algériennes. En ouvrant les travaux, Mabrouk Zidelkhir a déclaré : « l'importance de cette journée d'étude qui met en lumière l'une des figures féminines les plus marquantes de l'histoire de l'Algérie, la moudjahida Lalla Fatma N'soumeur, considérée comme un symbole de la résistance, de la ténacité et du sacrifice pour la patrie. Une résistance qui marque très fort l'engagement des combattantes algériennes à travers la mise en valeur du rôle pionnier de la femme algérienne aux différentes époques de l'histoire ».

Née en 1830 à Ouerdja, dans la région d'Aïn El Hammam, et décédée en 1863 à Tablat, Lalla Fatma N'Soumeur, de son vrai nom Fadhma Sid Ahmed Ou Méziane, est une figure importante de la résistance algérienne. Fille d'un chef d'école coranique, elle a reçu une formation rare pour une femme à cette époque. Elle a ensuite joué un rôle dans la médiation et la vie religieuse.

À partir de 1849, elle s'engage dans la résistance avec son frère Sidi Tahar. Elle rejoint des figures comme Si Mohammed El-Hachemi et soutient plusieurs soulèvements, notamment celui du cheikh Boughghela. En 1854, elle remporte une bataille contre les forces françaises à Tazrouit.

Elle est arrêtée le 11 juillet 1857 par les forces coloniales. Elle sera ensuite détenue et exilée jusqu'à sa mort. Lors de ce colloque, l'historien Ouattmani Settar a expliqué : « la résistance particulière de cette femme qui est inégalée car elle incarnait surtout un courage à mobiliser les femmes algériennes pour se placer derrière les hommes combattants en apportant tout le soutien afin de résister dans leur combat face aux troupes coloniales. Dans son village, les gens la voyaient comme une sorte de protection. Elle est arrêtée dans le village Takhlijt entouré de femmes. Les Français l'ont exilée parce qu'elle jouait un grand rôle dans la résistance. C'est pratiquement la seule femme résistante exilée durant la période coloniale ».

Rédaction culturelle

FAIROUZ SALIHA BABA-AMEUR

La couleur au service des femmes

À travers ses tableaux, Fairouz Saliha Baba-Ameur place les femmes au centre de son univers artistique. Majestueuses et stylisées, elles incarnent un héritage culturel revisité avec audace, où mémoire familiale et tradition se mêlent à une vision contemporaine. Dans les œuvres de Fairouz, chaque couleur est un message. Rouge, bleu, vert, jaune, chaque teinte choisie devient un vecteur de mémoire et d'identité. Mais au-delà de la couleur, ce sont les femmes qui s'imposent. Elles occupent l'espace des toiles, affirmées et puissantes, symboles à la fois de tradition vivante et de modernité assumée.

L'artiste baigne depuis son enfance dans un environnement artistique et culturel. Son père peintre, admirateur de la femme, son frère violoncelliste, son grand-père bijoutier et son aïeul érudit, grand Mufti d'Alger et de la

Mosquée de Paris, ont nourri son imaginaire et façonné sa vocation. La musique fut sa première école. Les touches du piano au Conservatoire d'Alger furent ses premiers outils d'expression. Mais très vite, le dessin et la peinture sont devenus son langage principal. Tracer, colorer, composer, pour Fairouz, l'art visuel permet d'exprimer ce que les mots ne peuvent dire, et de relier mémoire intime et héritage collectif.

Son atelier est un véritable sanctuaire. Les motifs berbères, les symboles africains et l'élan contemporain s'y rencontrent. La lumière méditerranéenne y joue un rôle central. Chaque tableau devient un espace vivant où les femmes apparaissent comme gardiennes de la culture et de l'histoire. Certaines œuvres plongent dans des lieux disparus, comme le Hammam Nacef à Blida. Plus qu'un décor, ces scènes restituent des atmosphères et des gestes, des rituels et des arcs, tissant un lien entre générations. Les mosaïques et détails architecturaux deviennent

Trait d'esprit

“Les théories et les écoles, comme les microbes et les globules, s'entre-dévorent et assurent, par leur lutte, la continuité de la vie.”

Marcel Proust

Pour promouvoir ses services numériques La CNAS de Béjaïa lance une campagne d'envergure

PAR IDIR MEHDAOUI

Sous le thème « Nos services numériques vous accompagnent où que vous soyez », la CNAS de Béjaïa entame, entre le 25 mars et le 26 avril 2026, une vaste campagne d'information et de sensibilisation. Organisée en partenariat avec les acteurs du secteur du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, cette initiative vise à encourager l'utilisation des services numériques dans ces domaines clés. La cérémonie officielle d'ouverture a été dirigée par le directeur de l'Emploi de la wilaya de Béjaïa, en présence des responsables des principales institutions du secteur, notamment la CNR, la CASNOS, la CACOBATPH et l'ANEM. Ce lancement marque une étape importante dans l'objectif d'accélérer la digitalisation des services et d'améliorer leur qualité au profit de la population. Chila Tayeb, chargé de communication auprès de la CNAS de Béjaïa, souligne que cette campagne vise à « hausser le niveau de service offert dans les domaines du travail et de la sécurité sociale ». Il a également rappelé les avancées déjà accomplies dans le processus de transformation numérique. Au cœur des priorités figurent l'accompagnement des citoyens pour leur inscription sur la plateforme «El Hanaa» et l'adoption des services numériques, ainsi qu'une meilleure sensibilisation des employeurs aux fonctionnalités disponibles pour la déclaration dématérialisée. Divers événements sont programmés pour cette campagne de sensibilisation. Du 25 mars au 1er avril 2026, des journées portes ouvertes ont été organisées au siège de la CNAS de Béjaïa afin de présenter aux citoyens les différentes démarches réalisables en ligne. Ces journées s'inscrivent dans le cadre des efforts des autorités pour rapprocher les services publics numériques de leurs usagers. Le 2 avril 2026, une journée d'étude dédiée aux services numériques a réuni à la Maison de la Culture de Béjaïa divers experts et professionnels du secteur afin d'échanger sur les opportunités et les défis posés par cette transition numérique. Par ailleurs, entre le 5 et le 16 avril 2026, des équipes iront directement à la rencontre des citoyens sur le terrain. Ces déplacements sont planifiés dans plusieurs communes telles que Targa Ouzemour et Aboudaou, ainsi que sur quelques campus universitaires, pour sensibiliser un public plus large et favoriser l'adoption des outils numériques. La modernisation des prestations offertes par la CNAS repose notamment sur la plateforme numérique «El Hanaa», qui permet aux assurés sociaux d'effectuer diverses opérations à distance telles que la demande de carte Chifa et l'obtention d'attestations ; la déclaration d'interruptions de travail ou de congés maternité ; le dépôt de réclamations. Pour les employeurs, une plateforme numérique innovante a également été mise en place, offrant des fonctionnalités adaptées à leurs besoins : paiement en ligne des cotisations via les systèmes bancaires et électroniques ; consultation et extraction des certificats d'affiliation des salariés ; déclaration en ligne concernant les accidents de travail et les attestations professionnelles ; gestion des affiliations volontaires pour les membres de la diaspora et suivi électronique des décisions et notifications relatives au dispositif de promotion de l'emploi ou aux congés maladie des employés. Cette démarche témoigne de l'engagement continu des autorités à construire une administration plus moderne et accessible, répondant aux aspirations des citoyens ainsi qu'à celles des entreprises en matière d'allègement des procédures. La promotion du numérique dans le secteur public s'inscrit pleinement dans les orientations stratégiques visant à transformer et simplifier l'accès aux services administratifs.

Gymnastique : Kaylia Nemour poursuit son règne et brille encore au Caire

La gymnaste algérienne Kaylia Nemour ne cesse d'impressionner. Elle a décroché une nouvelle médaille d'or aux barres asymétriques lors de la 4e étape de la Coupe du monde disputée au Caire, confirmant une fois de plus son statut de référence mondiale dans sa spécialité. Opposée à une concurrence de haut niveau, la championne olympique des Jeux de Paris 2024 a livré une prestation de grande classe. Précise, fluide et parfaitement maîtrisée, sa routine lui a permis de dominer ses adversaires et de monter sur la plus haute marche du podium, illustrant sa remarquable constance au sommet. Ce nouveau succès s'inscrit dans une série de performances abouties. En mars dernier, lors de l'étape de Bakou, Nemour s'était déjà distinguée en remportant l'or aux barres asymétriques, en plus d'une médaille d'argent à la poutre. Quelques semaines plus tôt, à Cottbus, elle avait également décroché l'argent à la poutre, tout en dévoilant un nouvel élément technique, preuve de son évolution constante. Véritable spécialiste des barres asymétriques, Kaylia Nemour enchaîne ainsi les exploits et confirme sa domination sur la scène internationale. À l'approche des prochaines grandes échéances, l'Algérienne affiche plus que jamais ses ambitions : continuer à collectionner les titres et inscrire durablement son nom parmi les légendes de la gymnastique artistique.

H. M.

Le film « Hadda » en avant-première à Alger

La salle Ibn Zeydoun de l'Office de Riadh El Feth a accueilli en avant-première le film « Hadda », une œuvre du réalisateur Ahmed Riad produite par Tayda Production. Dans un contexte où le cinéma algérien cherche à revisiter son histoire, ce long métrage s'inscrit dans cette dynamique en mettant en lumière un pan méconnu de la Guerre de libération : celui des femmes infirmières du maquis, longtemps oubliées dans le récit officiel. Inspiré du témoignage de Yamina Cherrad Bennaceur, « Hadda » mêle habilement fiction et réalité pour rendre hommage à ces figures souvent invisibles. La projection, qui a attiré un large public à la salle Ibn Zeydoun, a déjà suscité l'intérêt

lors du Festival international du film d'Alger. Lydia Larini incarne avec force cette femme engagée, à la fois soignante et résistante, incarnant toute la détermination de ces héroïnes oubliées. Sur le plan technique, le film se distingue par une réalisation soignée, exploitant les paysages de Constantine et Skikda pour renforcer son authenticité. Entre mémoire collective et expression artistique, « Hadda » propose une œuvre sincère pour faire vivre l'histoire à travers le cinéma. Sa sortie en salles, prévue dès le 10 avril, offrira au public l'occasion de réfléchir à cette page essentielle du récit national, longtemps restée dans l'ombre.

JOURNAL
L'EXPRESS

Nouveau
numéro de
téléphone :



028 26 99 24

L'EXPRESS

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Les principales orientations du président Tebboune

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier une réunion du Conseil des ministres consacrée à l'étude et à l'examen de plusieurs dossiers.



Il a ainsi donné des instructions au ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche afin d'assurer la préparation, dans les meilleurs délais, de la campagne moisson-battage. Il a, en outre, insisté sur la nécessité de fournir aux agriculteurs la mécanisation indispensable à l'échelle nationale, sur la base de critères scientifiques et professionnels, en tenant compte de la superficie cultivée et des volumes de production. Ces derniers serviront de référence pour la création de coopératives agricoles au niveau des wilayas et des régions, dédiées à la mécanisation et à l'équipement agricole, en veillant à éviter toute forme de bureaucratie administrative. Concernant la réalisation d'une station de dessalement dans la wilaya d'Ain Salah, le chef de l'État a souligné l'importance d'adopter une vision prospective liée à l'augmentation future de la densité démographique et de renforcer la capacité de production prévue pour cette station, qui fournira de l'eau potable à la population de la wilaya de Tamanrasset. Il a également insisté sur le suivi rigou-

reux pour garantir aux citoyens le meilleur service en matière d'approvisionnement en eau potable, en tenant compte de la diversité des sources, et notamment du rôle essentiel que jouent les stations de dessalement à l'échelle nationale pour assurer la sécurité hydrique. S'agissant du secteur minier, le président de la République a rappelé que la prochaine phase de développement de ce domaine stratégique doit incarner pleinement l'ambition économique du pays. Il a souligné l'importance de fonder cette stratégie sur la diversification des filières et sur la sécurité économique, en s'appuyant sur des données fiables et vérifiables directement sur le terrain. Dans ce cadre, il a demandé la présentation imminente devant le Conseil des ministres d'un plan exploratoire détaillé, précisant les filières minières prioritaires ainsi que les calendriers d'exploitation et de production. Il a également mis l'accent sur la nécessité d'une mise en œuvre rapide et rigoureuse de toutes les directives et plans approuvés pour chaque filière, considérant cette

exigence comme essentielle pour assurer la stabilité et la pérennité du développement minier national. Il a enfin souligné que les efforts d'exploration et d'exploitation devront s'appuyer sur les technologies les plus avancées, tout en mobilisant pleinement les ressources humaines locales, les compétences algériennes à l'étranger, ainsi que les partenariats avec des pays amis et alliés, afin de garantir une performance optimale et durable pour le secteur. Sur un tout autre plan, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, a présenté un exposé sur le dossier du rapatriement des fonds détournés. Le Conseil des ministres a ainsi examiné les résultats obtenus dans le cadre de la coopération avec la Suisse. Le ministre des Affaires étrangères a annoncé que l'Algérie devrait récupérer plus de 110 millions de dollars. Cette avancée témoigne des efforts engagés par les autorités pour rapatrier les fonds détournés et renforcer la transparence financière.

Y. R.